



# Argentonnay

DÉCEMBRE 2018

JOURNAL D'INFORMATIONS D'ARGENTONNAY

N°6



**BONNE ANNÉE  
2019**

*ensemble* on va plus loin

<b>Edito</b> .....	3
<b>Vie municipale</b>	
Parole aux communes déléguées .....	4-5
La commission FINANCES .....	6-7
La commission COMMUNICATION GOUVERNANCE .....	8-9
La commission EDUCATION JEUNESSE ET SPORTS .....	10-11
La commission TOURISME CULTURE ANIMATION .....	12-13
La commission VOIRIE ESPACES VERTS .....	14-15
La commission URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	16-17
La commission BÂTIMENTS .....	18
La commission RH .....	19
LA MAISON DES SERVICES .....	20
<b>Vie sociale</b>	
Le CCAS et le CIAS .....	21
Le RELAIS FAMILLES et la COLPORTEUSE .....	22
L'ADMR et le DON DU SANG .....	23
<b>Vie locale</b>	
La revitalisation du centre-bourg .....	24-25
Les temps forts 2018 .....	26-29
<b>Vie scolaire</b>	
L'école publique LE CHAT PERCHÉ d'Argenton les Vallées .....	30
Le groupe scolaire MOUTIERS/LA CHAPELLE .....	31
Le collège BLAISE PASCAL d'Argenton les Vallées .....	32
L'école SAINTE MARIE d'Argenton les Vallées .....	33
Le collège SAINT JOSEPH d'Argenton les Vallées .....	34
La MFR d'Argenton les Vallées .....	35
<b>Vie pratique</b>	
Bon à savoir 2019 .....	39-41
<b>L'Agglo2B communique</b> .....	42-43

**RENDEZ-VOUS**  
**CÉRÉMONIE DES VOEUX**



LE VENDREDI 4 JANVIER 2019  
À 20 H  
À LA SALLE DES FÊTES DU  
BREUIL SOUS ARGENTON

**DERNIÈRE MINUTE :**

Par décision du conseil municipal en date du 17 décembre dernier, le terrain de camping a été cédé à des professionnels du tourisme. Leur expérience permettra son développement 3 ou 4\* dans les prochaines années.

**BONNE NOUVELLE :**

La signalétique des communes est en cours d'installation par les services des routes du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

**Mairie d'Argentonnay :**

11 place Léopold Bergeon - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY

**Contacts :** Tél : 05 49 65 70 22 - Fax : 05 49 65 70 84

Email : [accueil@argentonnay.fr](mailto:accueil@argentonnay.fr)




**Horaires d'ouverture au public :**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h sauf le mercredi uniquement de 9 h à 12 h 30.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, des élus assurent des permanences dans les mairies déléguées.

Pour plus d'informations sur les horaires merci de contacter votre maire délégué.



Publication semestrielle d'Argentonnay

Directeur de la publication : Jean-Paul GODET

Commission communication : Robert GIRAULT - Jean-Paul LOGEAIS

**Remerciements :** Aux membres de la commission pour leur participation et leur implication, avec une attention toute particulière pour Héliène RABILLOU et Sandra BESNARD et leurs aides précieuses, sans oublier les opérationnels mis à contribution élus et agents ainsi que Philippe DEREY-VIAUD pour sa traduction.

Réalisation et impression :  EPY-COLOR service

**Chers Argentonnaissiennes, Argentonnaisiens,  
Dear Argentonnaissiennes, Argentonnaisiens,**

Il suffit de se promener dans chacune de nos communes pour repérer facilement des traces de «l'ancien temps» dont beaucoup sont encore nostalgiques. Des anciens magasins fermés, à vendre, ou quelques vieilles pancartes publicitaires encore accrochées ravivent notre mémoire. Comme partout en milieu rural, à ARGENTONNAY, des transformations importantes ont impacté la vie quotidienne des habitants. Outil formidable de transmission d'informations, Internet n'est pas et ne sera jamais la réponse à tous nos besoins surtout en matière de santé et de lien social. Certains changements nous dérangent, d'autres à l'inverse nous apportent une meilleure qualité de vie, c'est sur cette qualité que nous devons agir.

**Quels changements en 2018 ?** L'un des évènements marquant est le déménagement de la mairie pour des espaces plus fonctionnels et confidentiels. Ensuite, un choix politique majeur est la reprise par la commune de la «Maison des Services» gérée hier par l'Agglo2B. Un choix contraire aurait été lourd de conséquence en terme de proximité et d'attractivité (cf p 20).

D'autres changements liés à l'entretien des espaces verts alimentent aussi de nombreux commentaires et quelques controverses. La santé est l'enjeu majeur à préserver et la loi d'interdiction des pesticides nous le rappelle. Soyons patients, les résultats ne pourront être que progressifs ; ils sont en cours grâce à l'achat de matériels plus adaptés et à l'embauche de personnel spécialisé.

Sur le plan financier, l'incertitude sur nos recettes de fonctionnement affecte notre mode de gestion. Le montant de nos dotations connu trop tardivement, nous amène à construire un budget pour partie «à l'aveugle», c'est insécurisant et la prudence s'impose. Pour autant, ARGENTONNAY a bénéficié jusqu'en 2018 des avantages liés aux communes nouvelles. Cela nous a permis de réaliser le programme d'investissements prévu en 2014 par chaque commune déléguée et ouvert la possibilité d'en programmer de nouveaux : salle de sport, revitalisation du cœur de bourg d'Argenton. Nous réfléchissons également à l'amélioration des équipements pour les 230 licenciés du foot et à la façon dont pouvons héberger de plus en plus de personnes, en grande partie grâce à une montée en puissance des activités d'animations proposées par nos associations locales.

Entre «**Aller vite**» et «**prendre son temps**», pas si simple ... **Trois ans d'existence** pour ARGENTONNAY ... **C'est beaucoup ou très peu**, dirons tantôt les **impatients** ou les **prudents**, nous devons conjuguer avec ces deux tendances ...

Enfin, réjouissons-nous de voir notre commune si souvent mise à l'honneur au travers de ses manifestations culturelles et sportives : Journée du Patrimoine au Château d'Argenton, Promenade Estivale à La Chapelle Gaudin, Roc d'argent, Trail pour ne citer que celles-ci.

Un grand MERCI à vous bénévoles, agents, élus, pour votre engagement au service de la population. Et je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

*You just have to walk in each of our communes to easily discover nostalgic remnants of the old days. Old closed shops, for sale or some old advertising signs, still hanging, jog our memory. Like everywhere in rural areas of ARGENTONNAY important transformations have made an impact on the daily life of its inhabitants. The internet which is a formidable tool for transmitting information is not and will never be the answer to all our needs especially in matters of health and social interaction.*

*Some changes disturb us but on the other hand others bring us a better quality of life and it is on these matters that we must act.*

**What changes for 2019?** *One of the significant events is the removal of the Mairie to a more functional and confidential office. Also a major political choice has been made for the community to take over the running of «La Maison des Services» which was previously managed by l'Agglo2B. Any other option would have been less suitable in terms of proximity (cf p 20).*

*Other changes related to the maintenance of the green spaces provoked many comments and much debate. Health is of major concern and the law banning pesticides reminds us of this. Be patient, there will be results but these will take time. Already more suitable equipment has been purchased and specialised staff have been recruited.*

*To finances, uncertainties of our operating revenue affect our decisions. These have to be made before the amount of our income is known. Therefore, we have to set a budget without knowing how much is available.*

*This makes us insecure and cautious. However, ARGENTONNAY, has benefited until 2018, from grants given to new communities. This allowed us to implement an investment programme planned in 2014 by each commune and gave us the ability of planning for new investments such as a sports hall and revitalisation of the heart of Argenton town. We have also looked at the improvement of equipment for 230 registered football players and how we can now accommodate more and more people largely thanks to the increase in availability of local clubs.*

*There is no easy way to decide on **the speed of carrying** out these improvements but ARGENTONNAY has only been **in existence for three years. This is a short time or a long time** depending on your views but we must try to reach a compromise somewhere between these two positions.*

*Finally, let us rejoice in the fact that many people attended the cultural and sporting events held in our town; heritage day at Argenton Chateau, the summer walk at La Chapelle Gaudin, Roc d'argent trail to name but a few.*

*A big thank you to our volunteers, agents and elected representatives for your commitment to the service of the residents of ARGENTONNAY. I wish everyone a Happy New Year 2019.*



## ARGENTON LES VALLÉES : A PROPOS DU TOURISME

La plus importante des réalisations jusqu'à aujourd'hui est l'achat du domaine du château. Ce dernier controversé au moment de l'acquisition, l'est de moins en moins. En attendant d'accueillir, dans les années à venir, des salles de réception au rez-de-chaussée de la maison de maître, ce dont la commune manque furieusement, son parc est le lieu de très nombreuses manifestations.

La Croix Blanche, presque 2 ans après le sinistre qui l'a vu brûler pour ne laisser que des murs, ne se reconstruit pas au rythme que nous aurions souhaité ; un lieu important dans notre revitalisation.

Des projets touristiques en liaison avec l'Agglo2B pourraient voir le jour dans les années à venir. Des réflexions sur la valorisation du lac d'Hautibus, sur le karting, sur de l'hébergement de groupes sont entreprises conjointement entre la commune et l'agglomération. Ces réflexions sur les projets ont pour but de magnifier l'attractivité de l'argentonnais.



## LE BREUIL SOUS ARGENTON : PRIORITÉ AUX ENFANTS



Depuis le mois d'avril, les petits Argentonniennes et Argentonniens peuvent s'amuser en toute sécurité sur la nouvelle aire de jeux de la salle des fêtes du Breuil. Ils peuvent allègrement courir, grimper, se balancer tout en découvrant de nouvelles sensations et nouveaux plaisirs sous l'œil attentif des parents : autant d'activités gratuites indispensables à leur bon développement et bon équilibre.

## LA CHAPELLE GAUDIN : LES 110 ANS DE L'AMICALE DE TIR

Fondée en 1908 par l'instituteur de la commune, cette association avait pour but d'initier les hommes et les garçons au tir en prévision de la guerre. Comme dans bon nombre de communes, l'instituteur en fut le président. Ensuite et jusqu'en 2001, 5 enseignants se sont succédés à la tête de l'Amicale ... depuis 2016, Véronique RICOU en a repris la présidence.

Le concours annuel a lieu tous les dimanches de la mi-avril à la mi-juin. Il est ouvert à tous (à partir de 10 ans). Le matériel est entièrement fourni par l'association. Tous les tireurs classés sont repartis avec un lot le jour de la finale. Enfin, pour fêter les 110 ans de cette vieille dame, un dîner dansant a été organisé après la remise des prix. De nombreux tireurs, ainsi que des non tireurs, étaient au rendez-vous pour manger le cochon de lait à la broche et danser jusqu'au bout de la nuit.



## LA COUDRE : UNE SALLE DES FÊTES TANT ATTENDUE



Ce projet phare, voté lors du dernier conseil municipal de La Coudre en 2015, a été mis en place dès le début du mandat d'ARGENTONNAY.

Bien qu'ayant pris un peu de retard suite à la création de la nouvelle commune, il a vu son aboutissement en 2017 et son inauguration en 2018.

Cette salle moderne, fonctionnelle et attrayante, correspondant très bien aux attentes de la population de La Coudre, est maintenant appréciée par tous les habitants d'ARGENTONNAY.

2018 a vu également le refus de l'amélioration de la cuisine de notre restaurant par le conseil municipal ... il nous reste à trouver une solution rapidement, afin

que les exploitants de l'Auberge de la Source puissent travailler dans des conditions acceptables, et ainsi maintenir une activité indispensable à notre monde rural.

## MOUTIERS SOUS ARGENTON : DES TRAVAUX DE RÉNOVATIONS

Après plus de six mois de travaux, la rénovation intérieure de la salle polyvalente va se terminer et vous en découvrirez les nouveautés dans les installations et le nouveau décor.

L'ancienne salle de conseil devient maintenant salle de réunion à disposition de tous, associations et particuliers. Elle peut accueillir le public de façon beaucoup plus fonctionnelle (toilettes aux normes handicapés, coin pour préparer les boissons chaudes).

Quant à la cantine et ses annexes, elles n'ont pas été oubliées ; les travaux de mises aux normes sont terminés. Les enfants déjeunent désormais dans un espace convivial et coloré.



## ULCOT : UNE ANCIENNE FORMULE REVISITÉE

**FÊTE D'ÉTÉ**

ULCOT - 7 juillet 2018

Suite au regroupement avec ARGENTONNAY, Ulcot a renoué avec son ancienne habitude d'organiser un pique-nique estival et bon enfant entre tous ses Ulcotaises et Ulcotais, l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux devenue générale incombant désormais à la commune nouvelle.

Ce qui fut dit fut fait et prit la forme cette année d'un barbecue convivial pour le plus grand plaisir de la bonne quarantaine de participants. Des jeux de palets et

parties de cartes ainsi que les rencontres animèrent cette journée ensoleillée. La nouvelle formule ayant séduit, rendez vous fut décidé pour l'année prochaine.

## SANS ELLES, ON N'Y PEUT RIEN

### Point sur les résultats financiers 2017 :

Le budget 2017 s'équilibrait à 2 693 935 euros en fonctionnement. Les recettes ont été réalisées à hauteur de 2 606 241 euros soit 96.61% des prévisions. Les dépenses réelles, limitées à 2 035 890 euros, ont permis de dégager 570 351 euros qui ont été imputés de 301 000 euros pour le remboursement de la dette en capital. Le solde, 269 351 euros a été affecté aux opérations d'investissement ou d'équipement en cours.

En investissement, l'équilibre se situait à 2 528 913 euros. Les réalisations en dépenses s'élevaient à 1 189 437 euros et les recettes à 1 179 267 euros sur les projets en cours.

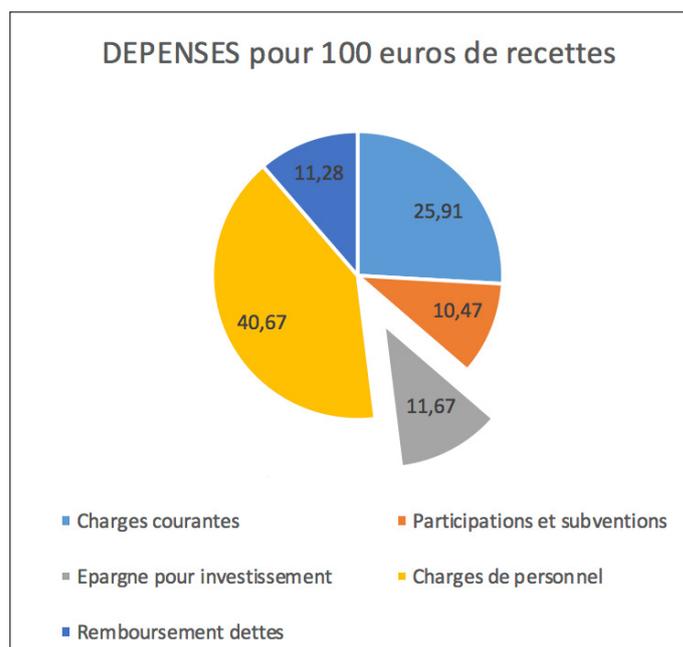
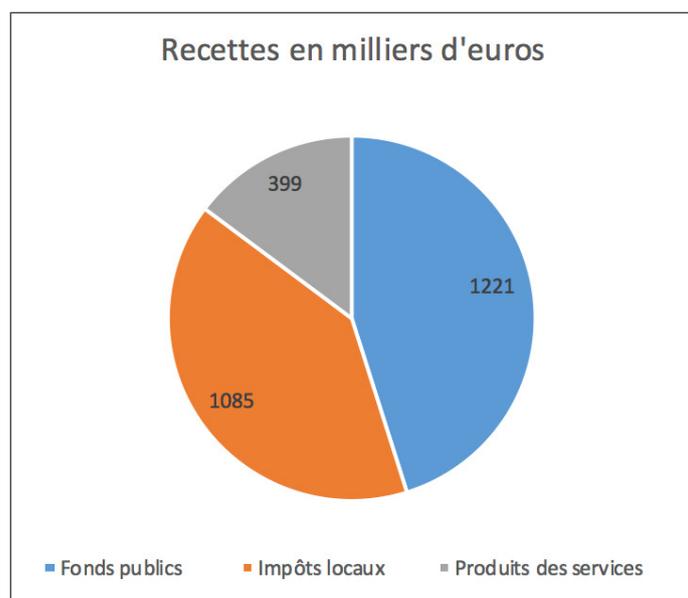
### Budget 2018 :

Equilibré à 2 705 384 euros, en progression seulement de 11 449 euros soit 0.43% par rapport à 2017, malgré une augmentation fiscale de 1.5% votée par le conseil municipal le 9 avril 2018. Du fait du lissage décidé en 2016, l'augmentation de la part communale peut être soit négative soit positive selon les communes.

Cette pression fiscale complémentaire est liée à la création de nouvelles charges de fonctionnement inhérentes à l'installation de la nouvelle mairie, et à la reprise des activités, abandonnées par l'Agglo2B, de la maison des services transférées à l'ancienne mairie. Les économies réalisées sur d'autres postes de dépenses ne suffisent pas à couvrir les diminutions des recettes.

Les avis d'imposition aux taxes foncières 2018 laissent apparaître une augmentation sensible liée à la décision du conseil départemental de faire progresser de 12.30% leurs produits fiscaux.

Toutefois, le total des impôts locaux baissera significativement pour presque 95% des foyers fiscaux argentonnaisiens du fait de la réduction de 30% de la taxe d'habitation en 2018.



En investissement, 1 150 000 euros de dépenses nouvelles ou complémentaires ont été inscrites. Nos prévisions d'autofinancement par fonds propres seront mises à mal du fait des dégradations de voirie et de trottoirs causées par les intempéries de juin 2018. Un emprunt de 100 000 euros sera nécessaire pour les remises en état et la réfection complète de 1 700 mètres de voirie entre la Chapelle Gaudin et Moutiers sous Argenton.

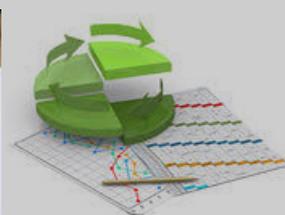
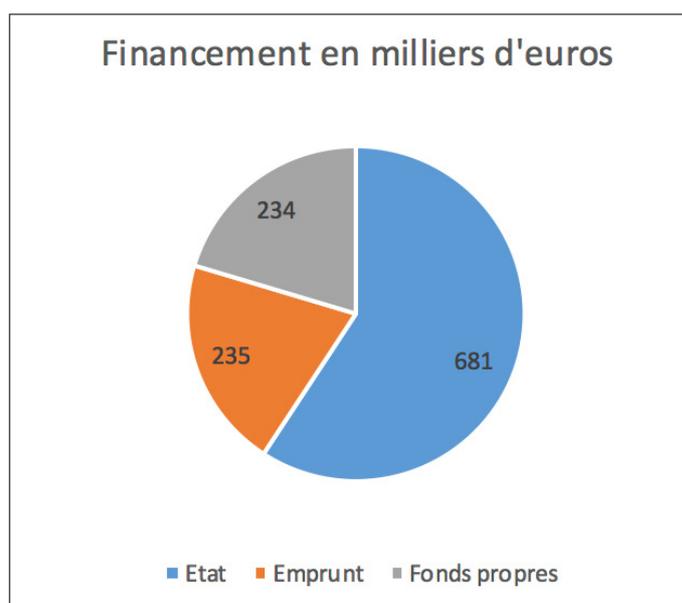
Le remboursement du capital de la dette (231 000 euros), bien qu'en baisse, ne permettra pas de beaucoup emprunter du fait d'un autofinancement dégressif dû aux incertitudes des dotations accordées par l'Etat.

En dehors de la voirie, les investissements programmés sont pour l'essentiel la rénovation de la salle de sports d'Argenton, la salle des fêtes de Moutiers sous Argenton et les terrains de foot et leurs vestiaires.

En équipement, l'acquisition de matériels techniques (remorques, véhicules, tondeuses ...) a été nécessaire par leur obsolescence et malheureusement par leur disparition (vol avec effraction).

Des matériels informatiques ont été renouvelés à la mairie et aux écoles.

Il a été décidé également d'acquérir des terrains pour se constituer une réserve foncière en vue de création de lotissements.



## La commission FINANCES

Armelle CASSIN, Jean-Roger CLIDIÈRE, Michel GUILLOTEAU, Stéphane NIORT, Catherine PIERROIS, Claude ROCHAIS avec comme pilote Jean-Paul GRIMAULT.

## POUR UNE COMMUNICATION PLURIELLE

La commission communication d'ARGENTONNAY a pour objectif de rendre lisibles, compréhensibles et crédibles les politiques et les actions de la commune auprès de vous tous.

Elle a pour volonté de soutenir et promouvoir les grands rendez-vous, projets majeurs et points forts dans des domaines aussi variés que la culture, les sports, les loisirs, le tourisme, l'urbanisme, le développement durable, l'économie, l'éducation, la jeunesse, les nouvelles technologies ou bien encore le lien social ...

Pour ce faire, la commission a choisi de proposer une information régulière, accessible et cohérente : un travail qui requiert simplicité dans le fond et la forme des messages.

Elle a structuré majoritairement son action autour de la réalisation et l'édition de 2 bulletins annuels :

- le premier, beaucoup plus conséquent, sort en décembre de l'année précédente et dresse un bilan sur l'état d'avancement de chaque commission. Ce panorama des actions municipales informe les habitants des directives et orientations prises par ARGENTONNAY ; un ouvrage à conserver toute l'année pour savoir «qui fait quoi» ou pour consulter son «bon à savoir» ...



- le second en juin, entièrement dédié aux manifestations estivales présentes sur ARGENTONNAY. Chaque commune déléguée a ainsi pu faire part du dynamisme de son tissu associatif qu'il soit de type culturel, sportif ou bien gourmand.

Ce bulletin de format A5 rappelle un carnet de voyage et permet à chaque habitant et à chaque touriste de vivre des vacances animées sur la commune.



Les bases traditionnelles étant jetées ...

la commission a travaillé sur ses supports numériques en actualisant son site internet lancé en 2017. Véritable vitrine de la commune, il permet à chacun, en quelques clics, d'avoir connaissance d'une profusion d'informations de tous types, pratiques, économiques et touristiques toujours actualisées ...

Pour y accéder il vous suffit d'entrer l'adresse suivante :

[www.argentonnay.fr](http://www.argentonnay.fr)



Accessible sur différents écrans (mobiles, tablettes et ordinateurs), ce site permet de retrouver facilement et à partir de son bandeau, une multitude d'informations classées par catégories.

Un onglet est consacré, par exemple, à la découverte de la commune (histoire, géographie, hébergements, restauration ...) ... un autre nommé «Vie Municipale» est constitué d'un trombinoscope permettant d'identifier chaque élu ... un annuaire des «Associations et des Entreprises» reprend les informations pratiques de celles-ci ... alors qu'une autre catégorie est entièrement dédiée au «Tourisme», sans oublier l'Agenda des manifestations.

Pour permettre un renvoi rapide sur ce nouveau site, ARGENTONNAY a créé un QR code. Simple d'utilisation, il se lit comme un lecteur de code-barres. Il vous suffit de le viser avec l'appareil photo de votre téléphone mobile pour que l'application de lecture de celui-ci le reconnaisse, effectue l'action associée et ouvre la page d'accueil du site.



Enfin, en juin 2018, la commission a sorti avec le concours de Média + communication et le soutien de nombreux annonceurs locaux, un plan de ville qui connaît un franc succès.

Merci mille fois à toutes celles et tous ceux qui ont suivi la commission dans cette création.



En fait, on en revient toujours à la même problématique ... la communication est plurielle ... et il faut faire le bon choix pour être capable d'informer, autant que faire se peut, chacun d'entre nous.

De plus, des actions de relations presse sont entreprises par les pilotes des différentes commissions et complètent l'ensemble. Animée et dynamique, la communication se réunit souvent, parfois tard, de façon à répondre aux besoins et toujours dans une bonne ambiance !

## UN DIALOGUE ET UNE INFORMATION EN ATTENTE ... !

Suite au «Dossier d'Actions» qui a été soumis à Jean-Paul GODET en 2017, la commission Gouvernance est en attente de nouvelles orientations à travailler (pour aider à une meilleure intégration des conseillers et une efficacité plus pragmatique du travail de tous).



### La commission COMMUNICATION - GOUVERNANCE

#### Communication :

Alain ARNAULT, Sandra BESNARD, Armelle CASSIN, François GARREAU, Christine GRELLIER, Jean-Paul GRIMAULT, Hélène RABILLOUD, Claude RAUCH avec comme pilote Robert GIRAULT et co-pilote Jean-Paul LOGEAIS.

#### Gouvernance :

Sandra BESNARD, Jean-Roger CLIDIÈRE, François GARREAU, Stéphane GODET, Christine GRELLIER, François LERIQUE avec comme pilote Robert GIRAULT et co-pilote Armelle CASSIN.

## TRANCHES DE VIE D'UNE COMMISSION MULTIPLE

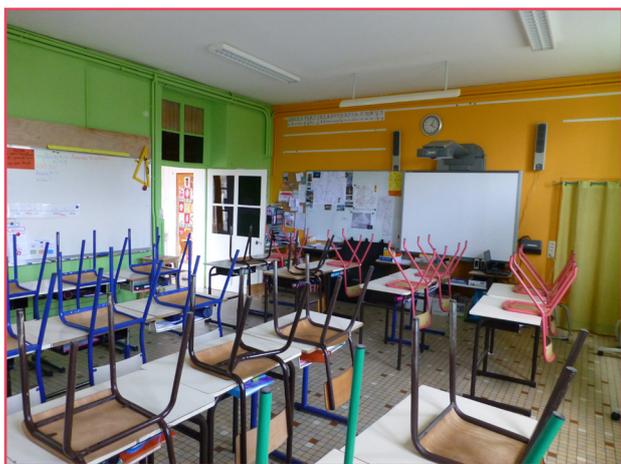
### AU NIVEAU DE L'EDUCATION :

• Cette année, beaucoup de travaux ont été réalisés du côté du Groupe Scolaire Moutiers/La Chapelle : après les travaux de rafraîchissement effectués dans la bibliothèque, les toilettes côté filles ont été rénovées et un chauffage installé. Les maitresses ont fait le grand ménage dans le local sous le préau et ARGENTONNAY continue de renouveler le matériel informatique ; 2 ordinateurs ont été achetés. De plus, le mobilier de la classe de CE a été renouvelé (tables et chaises), une table hexagonale a été changée et des bacs de rangements achetés pour l'école de Moutiers.

• Les travaux de la cantine de Moutiers sous Argenton sont finis ! Le piano a été changé. Les locaux sont aux normes hygiènes et A'DAP. Les cantinières ont redécoré la salle des repas.

• Au Chat Perché, la sécurité des élèves, le confort des enseignants et des agents municipaux ont été mis en avant en installant une nouvelle clôture, un portail ainsi qu'une gâche au portillon.

Cette année, beaucoup de travail attend les membres de la commission Education avec la mise en place du nouveau cahier des charges et la recherche d'un nouveau prestataire de repas pour la cantine du Chat Perché, sans oublier la nécessité d'envisager la réorganisation du temps scolaire pour l'année prochaine (sans les TAP) et le besoin de réfléchir au projet de rénovation de l'école de Moutiers/La Chapelle.



## A PROPOS DE LA JEUNESSE :

- Ça bouge pour les jeunes à ARGENTONNAY !

Avec la mise en place du dispositif «Argent de Poche» une dizaine de jeunes, a effectué, tout l'été, des travaux sur les communes déléguées de La Chapelle Gaudin, Moutiers sous Argenton et Argenton les Vallées ... Tels que : bricolage, désherbage, ménage, rangement, classement et aide à la préparation de la rentrée scolaire ...

Merci aux agents communaux référents pour leur investissement.



A ce sujet : la commission fait appel à tous les jeunes qui sont intéressés pour les prochaines vacances (Pâques et Grandes Vacances). Qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître !

- Nous continuons le travail en commun avec La Colporteuse concernant les chantiers de rénovation citoyen de l'été. De plus, la municipalité continue à financer une partie du poste de l'animateur jeunesse à cette dernière qui travaille toute l'année avec les jeunes d'ARGENTONNAY.
- Le foyer des jeunes Argenton/Le Breuil dispose d'un local dans l'ancienne Gendarmerie. Pour bénéficier des lieux, les jeunes doivent s'inscrire auprès d'un membre ou s'adresser à la mairie.
- Appel aux inscriptions des jeunes au Foyer d'Argenton/Le Breuil.

Le travail de la commission Jeunesse pour l'année à venir se fera conjointement avec l'association de la Colporteuse pour la création d'un futur **Centre Socio-Culturel (CSC)**. De plus, il faudra remettre en place le dispositif Argent de Poche et chantiers citoyens jeunes. Enfin la commission devra développer l'accueil de jeunes stagiaires dans la commune et ceci dans les différents services.

## PARLONS SPORTS :

Avancée du projet de rénovation de la salle omnisports. Nous allons bientôt lancer la consultation des entreprises. Les travaux sont prévus pour l'année prochaine. Le but : un meilleur confort pour les clubs et associations sportives avec un réaménagement intérieur et une rénovation globale du site.

- Le Projet Foot : nous avons travaillé toute l'année avec un cabinet d'étude spécifique «Terrain de foot». Après l'analyse de l'état du terrain d'entraînement d'Argenton les Vallées un plan d'entretien a été mis en place, une demande faite au club pour moins le solliciter et des arrêtés d'interdiction cet hiver seront plus restrictifs.



- Nous envisageons de procéder de la même manière sur le terrain de Boësse.

Pour l'année qui vient, la commission Sports continuera à travailler à l'élaboration d'un projet commun avec le Club de Foot pour la rénovation des terrains herbés et suivra le projet de la salle omnisports.



## La commission EDUCATION JEUNESSE SPORTS

### Ecoles et cantines :

Sonia GOUBEAU, Isabelle GUIGNARD, Valérie LANDAIS, Sébastien LAVILLONNIERE, Nicole MUSSET, Emilie RAIMBAULT, **avec comme pilote Béatrice MABILAIS et co-pilote Claude ROCHAIS.**

### Jeunesse et Sports :

Pascal AUDOUIN, Alain BECOT, Fabien GODET, Valérie LANDAIS, Sébastien LAVILLONNIERE, Stéphane NIORT, Annick PROUST, Nicole MUSSET **avec comme pilote Béatrice MABILAIS et co-pilote Yannick MENARD.**

## UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR, UN TISSU ASSOCIATIF RICHE

En 2016, suite à la création de la commune nouvelle, vous avez pu donner votre avis au cours de réunions publiques.

Les thèmes : «Quel développement touristique pour ARGENTONNAY ?» «Quel développement socio-économique en découle ?» ont permis d'élaborer un schéma touristique qui se décompose en 3 grands chapitres :

- ARGENTONNAY Sports et Nature, au-delà des clubs sportifs
- ARGENTONNAY : Ouverture sur le monde
- Le Tourisme sur ARGENTONNAY

Il est le fil rouge de nos réflexions :

- base de loisirs,
- revitalisation,
- avenir du camping,
- aménagement des aires de jeux,
- signalétique,
- animation dans les communes déléguées.
- ...



La commune dispose de tous les atouts nécessaires pour attirer les touristes et faire que nous, Argentonnaysiennes et Argentonnaysiens, nous nous sentions fiers d'y habiter : nous en sommes convaincus. Soyons tous, ambassadeurs de notre territoire :

- en étant acteur du territoire dans une association,
- en étant citoyen et en agissant de façon responsable en toute circonstance,
- en vantant les richesses du territoire.

Les associations peuvent également jouer un rôle dans la mise en œuvre des projets retenus dans ce schéma.

ARGENTONNAY, on ne le dira jamais assez se caractérise entre autre par la richesse de son tissu associatif. Près de 3 500 adhésions se font auprès des 78 associations de la commune chaque année.

Que ce soit des associations sportives, culturelles ou de solidarité, elles participent activement à la vie communale, à son dynamisme et à son attractivité. Rayonnant principalement sur le territoire et son entourage proche, l'ancrage est bien présent.

Le seul bémol à ce tableau idyllique est la baisse d'investissement des adhérents dans le bénévolat. En effet, malgré le besoin démontré par le nombre d'adhésion chaque année, les associations peinent, de plus en plus, à trouver des bénévoles.

Leur rôle est pourtant essentiel au bon développement d'une association qui peut ainsi proposer des services de qualité. Néanmoins, certaines font appel à des salariés ; on en compte une vingtaine sur le territoire.

En tant que municipalité, nous soutenons ces associations principalement par la mise à disposition d'infrastructures sportives (stade, salle omnisport) ou culturelle (salles municipales), par l'octroi de subvention ou par l'aide ponctuelle des services techniques.

Chacun d'entre nous a le pouvoir de faire avancer les choses et les associations en sont un bel exemple.

N'hésitons pas à nous engager ...

**Pour trouver l'association qui vous convient :** <https://www.argentonnay.fr/annuaires/>

**Données statistiques extraites du sondage disponible en intégralité sur le site à l'adresse suivante :**

<https://www.argentonnay.fr/resultats-du-sondage-aux-associations/>

## PANORAMA DES ASSOCIATIONS D'ARGENTONNAY

### Associations culturelles et d'animations

**Les associations de chasse :** ACCA de la Chapelle Gaudin ... ACCA du Breuil sous Argenton ... ACCA de Moutiers sous Argenton ... ACCA d'Ulcot ... La Chasse Poitevine ...

**Les associations autour du cinéma/théâtre :** Art sept et Culture ... Les rencontres de l'Argenton ... Il était une fois dans Boësse

**Les associations autour de la musique :** Black mout'prod ... Chorale Cant'Amüs ... Les échos du lac ... Les Saints Patics ... Pleins Jeux ...

**Les associations d'animations des aînés :** Club «La Bonne entente» ... Club des aînés de Boësse ... Club des aînés du Breuil ... Club des aînés La Fraternelle ... Club des retraités d'Argenton les Vallées ...

**Les associations d'animation :** les 3A ... Les amis du château d'Argenton ... Comité de jumelage d'Argentonnay ... Comité des fêtes de la Chapelle Gaudin ... Comité des fêtes de Moutiers sous Argenton ... Comité des fêtes de Boësse ... Comité des fêtes de la Coudre ... Comité des fêtes du Breuil sous Argenton ... Détente créative ... La Colporteuse ... Foyer des jeunes «le club de la plage d'or» ...

**Les associations d'éco-citoyenneté :** CCFD Terre solidaire ... La citoyenne ... La tour d'Auzay ... On loge à pied ... Terre de rêves ...

**Les autres associations :** La forge Saint-Georges ... UNC (Union des anciens combattants) ...

### Associations sportives

Amicale de tir ... Les archers d'Hautibus ... ARB (Association des Randonneurs du Bocage) ... Basket Pays Argentonçais ... Calimero pool ... CAPS (Conseil d'Action Prévention en Santé) ... Cyclo Argentonçais ... Détours dans l'eau ... Ecole de découverte des sports de l'Argentonçais ... FCPA (Football Club Pays Argentonçais) ... Gym «Les Vallées» ... Gymnastiques «Les Dynamiques» ... Judo club Thouarsais ... La Gaule Argentonnaise ... Sèvre Bocage Athlétic Club ... Tennis Neuilaubargenton ... Twirling Club Argentonçais ... USCA (Union Sportive et Culturelle de l'Argentonçais) ... Tactic Boxing Club ...

### Associations de solidarité

Amicale des donneurs de sang ... Amicale des sapeurs-pompiers ... Cent pour 1 en Bocage ... Le club Argentonnay ... La Moutiérette ... La Sepaye ... Les Amis du Lac ... Le Relais Familles ... SEL (Système d'Echange Local) ...

### Etablissements scolaires

Groupe scolaire Moutiers/La Chapelle ... Ecole du Chat Perché ... Ecole Ste Marie ... Collège Blaise Pascal ... Collège St Joseph ... Maison Familiale Rurale ...



### La commission TOURISME CULTURE ANIMATION

#### Tourisme camping :

Armelle CASSIN, Catherine DAVID, Marie NIORT, Claude RAUCH **avec comme pilote Murielle BAUDRY et co-pilote Laurent BILLEAUD.**

#### Culture animation :

Yvonne BODET, Laëtitia CHIRON, Catherine DAVID, Simon GENTY, Marie NIORT, Nathalie METIVIER, Stéphane OLIVIER, Claude RAUCH, Claude ROCHAIS **avec comme pilote Murielle BAUDRY.**

## ENTRE METEO ... CHANGEMENTS ET LEGISLATION ...

Si cet été fut exceptionnellement ensoleillé, nous ne devons pas oublier le début d'année particulièrement pluvieux avec ses 365 mm de pluie entre mars et juin. Avec cette météo, la végétation nous a donné beaucoup de travail.

Pour l'entretien des bourgs, nous avons acheté un désherbeur mono-brosse et pour parfaire l'entretien des pelouses, nous avons changé notre tondeuse devenue obsolète.

L'embellissement de nos communes, restant toujours aussi important pour notre commission, nous avons poursuivi le fleurissement des pieds de mur et développé la végétalisation de certains de nos trottoirs, une action commencée en 2017.



Cette année a, hélas, été marquée par les inondations du mois de juin, provoquant des dégâts importants, principalement sur les communes d'Argenton les Vallées et du Breuil sous Argenton.

L'estimation des travaux s'élève à environ de 40 000/45 000 euros. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas pris en charge par le décret d'état de catastrophe naturelle.

Des changements ont commencé concernant la collecte des ordures ménagères. Les communes d'Argenton les Vallées et du Breuil sous Argenton sont passées en apport volontaire et au porte-à-porte ; les 4 autres communes de l'ARGENTONNAY (La Chapelle Gaudin, La Coudre, Moutiers sous Argenton et Ulcot) passeront à ce mode de collecte en 2019. Des informations seront données à tous les foyers par l'Agglo2B.



### RAPPEL

*Suite à la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, ARGENTONNAY est passé au «zéro phyto» depuis l'année dernière en ce qui concerne les espaces verts et la voirie.*

*Sachez que si vous voyez des herbes pousser, cela ne correspond nullement à un laisser-aller des services techniques mais plutôt à un véritable engagement envers l'avenir.*

*Nous cherchons différentes méthodes de substitution et matériel innovant capables de nous permettre de palier à ces désagréments ... même s'il est évident que notre regard et nos habitudes doivent changer.*



**POUR GARDER NOTRE COMMUNE PROPRE ET AGRÉABLE :**

Déchetterie de Villeneuve  
Route de St Clémentin - Quartier de Boësse - 79150 ARGENTONNAY  
Tél : 05 49 65 01 35

Heures d'ouverture :

Lundi : 14 h à 17 h 30  
Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30  
Samedi : 14 h à 17 h 30



**La commission VOIRIE ESPACES VERTS**

Alain ARNAULT, Pascal AUDOUIN, Sébastien BARON, Joël BODET, Thierry BROSSARD, Jean-Louis GAZEAU, Quentin LABORDE, Martine LAVAUD, Hugues MENUAULT, Jean-Marie NOEL, Jean-Luc OLIVIER, Stéphane OLIVIER avec comme pilote Rémy MENARD et co-pilote Michel GUILLOTEAU.

## URBANISME ... QUELQUES PRÉCISIONS ?

Depuis la loi relative à la **Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU)** du 13 décembre 2000, le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a remplacé le **Plan d'Occupation des Sols (POS)**. Elaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, il constitue le document cadre de planification qui règlemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser.

Après la réforme du Code de l'urbanisme de 2010 engagée à la suite du Grenelle de l'environnement qui incitait les collectivités à une approche intercommunale de l'urbanisme, la loi pour « **l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR)** » du 24 mars 2014, systématisé le transfert de la compétence d'élaboration des plans locaux d'urbanisme aux communautés d'agglomération et de communes, en vue de l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** ; dont l'Agglo2B en est le moteur.



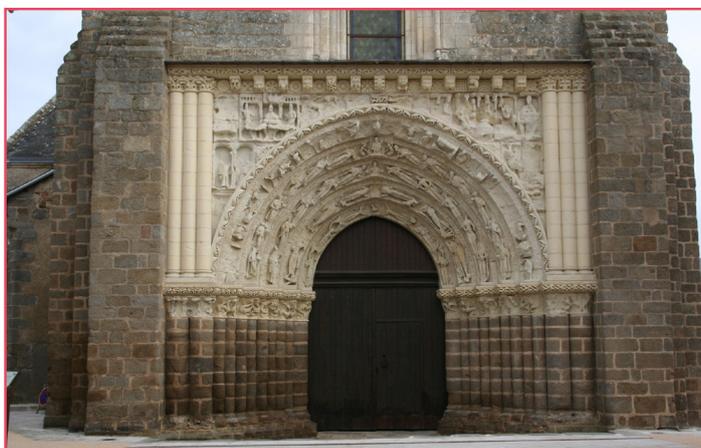
Sur ARGENTONNAY, seul Argenton les Vallées était muni d'un PLU. En conséquence, beaucoup de choix doivent être faits à cette occasion pour les autres communes déléguées.

Pour nos habitants, les principales implications sont les zonages de nos espaces. Les zones urbaines et à urbaniser ont été délimitées il y a quelques semaines par les élus de notre commune. Ces zonages vont être entérinés par le conseil communautaire.

L'Etat a voulu préserver les zones agricoles et demande aux collectivités de densifier leurs zones urbaines avant de «prendre» sur ce domaine. Cela a des implications immédiates: un lotissement d'un hectare pouvait recevoir une dizaine de maisons alors qu'aujourd'hui, il devra en recevoir une quinzaine. Cette règle est édictée pour préserver nos espaces agricoles.

Le SPR (**S**ite **P**atrimonial **R**emarquable)

Comme vous le savez, sur Argenton Château, nous avons deux monuments classés monuments historiques : le portail de l'église St Gilles, la chapelle du domaine du château et sa peinture murale. Nous prévoyons d'inscrire maintenant l'ensemble du domaine du château ; l'intérêt étant d'accéder à davantage d'aides.



Sur ce domaine rien ne peut être entrepris comme travaux ou aménagements avant qu'une étude historique et archéologique ne soit faite. Cette étude demande généralement 2 années.

## PARLONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2017, la loi nous impose de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur nos espaces publics.

L'an dernier, la municipalité grâce au travail des agents chargés des espaces verts, a végétalisé un kilomètre de pieds de murs principalement sur ce que l'on appelle les «bas d'Argenton».

Le résultat a été apprécié tant par les habitants que par les visiteurs.

La municipalité a poursuivi cette expérience cet automne 2018 et a végétalisé à nouveau 800 m de pieds de murs. Les fleurs écloront au printemps 2019.

Forts de ces succès nous avons donc décidé non seulement de poursuivre cette première expérience mais de l'amplifier pour que l'entretien et l'amélioration esthétique du domaine public devant les maisons deviennent une opération partagée entre les riverains et la commune. Cette opération sera menée non seulement sur la ville centre mais aussi sur les bourgs de nos communes déléguées. Bien sûr tout ne se fera pas la première saison.

La première étape de ce projet sera de végétaliser nos pieds de murs. Le slogan pourrait être «devenons le jardinier de notre rue». La deuxième étape pourrait être «verdissons nos murs».

Dans tous les cas ce processus se fera en concertation et nous rêvons tous de voir nos jardiniers d'un jour rejoindre nos agents pour que nos rues soient encore plus vertes et accueillantes.



### La commission URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Urbanisme :

Bernard DANDRES, François GARREAU, Jean-Louis GAZEAU, Robert GIRAULT, François LERIQUE, Jean-Paul LOGEIS **avec comme pilote Gaëtan de TROGOFF et co-pilote Martine LAVAUD.**

#### Développement durable :

Yvonne BODET, Thierry BROSSARD, François GARREAU, Simon GENTY, Fabien GODET, François LERIQUE, Claude ROCHAIS **avec comme pilote Gaëtan de TROGOFF et co-pilote Jérôme DESCHAMPS.**

### RADIOSCOPIE DES PRINCIPALES ACTIONS

D'une façon générale, les bâtiments d'ARGENTONNAY (salles et locatifs) demandent des interventions à réaliser ponctuellement, parfois dans l'urgence, soit par des entreprises soit par nos services car la liste est importante.

#### MOUTIERS SOUS ARGENTON

• **La salle des fêtes** : lors d'une restauration de bâtiment, régulièrement des aléas viennent compliquer le déroulement du chantier. Au moment de l'enlèvement du carrelage de la plus petite salle, il s'est avéré qu'il n'y avait pas de chape : ce qui ne nous permettait pas de faire à nouveau le carrelage comme prévu initialement.

La solution choisie a été de réaliser un auto-lissant pour combler les aspérités de la dalle.

Lors de l'élaboration du projet, l'ensemble des deux salles devait être chauffé par des convecteurs électriques (l'une par panneau rayonnant au plafond et la grande salle par des aérothermes électriques). Il s'est révélé récemment que cette solution entraînerait un coût d'abonnement (compteur jaune) extrêmement élevé.

Nous avons donc choisi de chauffer la grande salle au gaz.



• **La Mairie** : la salle de réunion a été relookée comme prévu avec les toilettes accessibles de l'intérieur et de l'extérieur aux personnes à mobilité réduite. Dans la salle d'archives, un plafond et des portes coupe-feu ont été ajoutés au projet.

Tout ceci entraîne des avenants qui augmentent financièrement le projet. Une réflexion est engagée sur les aménagements extérieurs pour repenser la trame initiale de telle sorte que l'accès reste agréable et facile pour tous. Le but, in fine, est de réduire le coût, afin que les avenants, cités précédemment, ne grossissent pas trop l'enveloppe initiale.

La salle devrait être mise à disposition dès janvier.

#### LA CHAPELLE GAUDIN

• **L'école** : le projet initial ayant été abandonné, nos services techniques ont, cependant, réalisé en interne les travaux sur les toilettes, il en sera de même sur celles situées à côté du portail.

• **La salle des fêtes** : il est envisagé d'en aménager le pourtour. Des plans en interne seront faits et présentés à la commission.



#### LA COMMISSION BÂTIMENTS

Sébastien BARON, Alain BECOT, Joël BODET, Bernard DANDRES, Michel GUILLOTEAU, Quentin LABORDE, Sébastien LAVILLONNIERE, Hugues MENUAULT, Jean-Marie NOEL, Jean-Luc OLIVIER, Claude ROCHAIS avec comme pilote Pascal PILOTEAU et co-pilote Georges CHIRON.

## «IL FAUT DONNER DU TEMPS AU TEMPS»

Ce proverbe ancestral signé Cervantès célèbre la patience et le «savoir attendre». Les services administratifs et techniques ont eu besoin de cette vertu pour mieux évaluer leurs besoins organisationnels tout en assurant un «service» efficient aux habitants de la commune. Le regroupement de nos agents prend forme, il est ponctué par des retraites, des fins de contrats et en contrepartie, quand ils sont indispensables, des recrutements. Le temps du diagnostic est derrière nous ; l'année 2019 va nous permettre de «roder la machine» pour obtenir un maximum d'efficacité. En parallèle, il est évident que des pratiques nouvelles peuvent interpeller les usagers quant aux résultats obtenus. Je pense notamment au «Zéro Phyto», directive Européenne et Nationale, où en aucun cas l'action de nos agents n'est à blâmer car elle est dictée par un plan d'action. Là encore, patience et pédagogie sont les mots d'ordre ... Néanmoins, à l'heure du «BIG-DATA» et de «L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE», prenons du recul et rappelons-nous que «L'HUMAIN» est au cœur de la démarche dans la gestion des personnels.

### Bienvenue aux nouveaux agents :

• **Mickaël BIGOT** : début mars, un responsable des services techniques a été recruté. Il s'agit de Mickaël BIGOT. Titulaire d'un diplôme de mécanicien, il exerçait auparavant au Conseil départemental du Maine-et-Loire en tant qu'Adjoint au chef d'atelier. Désormais Responsable des services techniques, il a en charge la gestion et la coordination du personnel des ateliers municipaux, l'élaboration des cahiers des charges techniques, et le suivi budgétaire.



• **Aurélié CORNUAULT** : animatrice de la Maison des Services, Aurélié a pris ses fonctions le 9 juillet. Son rôle est d'informer, d'orienter, de conseiller et d'aider les administrés à la constitution de dossiers administratifs (emploi, retraite, impôts ...). Elle est aussi mise à disposition du secrétariat communication.

• **Lucie GRONDIN** : déjà en poste sur la commune, Lucie a rejoint l'équipe de la cantine et de l'école de Moutiers/La Chapelle depuis le 3 septembre. Elle assure le service à la cantine et effectue la garderie et les TAP à l'école.

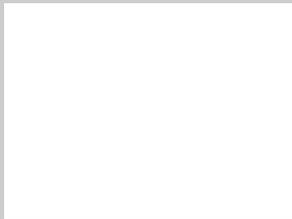
• **Stéphanie MARTIN** : au sein des services administratifs depuis le 1<sup>er</sup> novembre, Stéphanie est chargée de l'accueil. Précédemment en poste à Val-en-Vignes, elle assure désormais l'accueil physique et téléphonique, l'état civil, la gestion des salles communales et la gestion administrative de la cantine. Elle travaille en binôme avec Marie-Claude COURTIN.

### Départ à la retraite :

• Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, **Jacky SECHET** a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après 12 années passées au sein des services techniques de notre collectivité. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

### Carnet rose :

• **Kelly GONNORD**, agent municipal de la commune d'Argenton les Vallées a donné naissance à son deuxième enfant le 22 mai dernier. Elle se prénomme Chloé et fait la joie de ses parents et de son grand frère Théo. Bienvenue à elle et félicitations aux heureux parents.



## La commission RESSOURCES HUMAINES

Colette BILLY, Yvonne BODET, Jérôme DESCHAMPS, Stéphane GODET, Isabelle GUIGNARD, Marjorie PAINÉAU, Marie-Catherine PIERROIS  
avec comme pilote Jean Paul LOGEAS.

## DE LA COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE A CELLE D'ARGENTONNAY

Depuis fin juin 2018, la Maison des Services s'est installée dans les locaux de l'ancienne mairie (4 place Léopold Bergeon) et a conservé l'ensemble de ses intervenants.

Elle est alors devenue une compétence communale, les élus de la commune d'ARGENTONNAY ayant souhaité la reprendre, afin de réduire les inégalités d'accès aux services.

Elle constitue un véritable plateau d'actions et de développement social. Elle dispose d'un accueil multiple :

- le premier, à la Maison des Services
- le second, à la nouvelle mairie (11 place Léopold Bergeon) de façon à permettre à son animatrice de coordonner les interventions des différents acteurs.



**ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement**

Sur rendez-vous le lundi après midi  
**Contact : 05 49 28 08 08**

**GRETA** : structure de l'Education Nationale qui organise des formations pour adultes dans la plupart des métiers

Présent le lundi après midi et le vendredi matin  
**Contacts : 05 49 67 97 99**  
 lucette.walocha@ac-poitiers.fr

**Assistants sociaux** : apportent aides et conseils aux personnes et aux familles.

Sur rendez-vous les mardi et jeudi toute la journée  
**Contact : 05 49 68 07 33**



**Mission Locale** : oriente et aide les jeunes à trouver des centres de formation et d'emploi. Exerce un suivi jusqu'à l'obtention des objectifs fixés.

Sur rendez-vous tous les mardis matin  
**Contacts : 05 49 81 19 20 / accueilmde@debressuirais.fr**



**Atout Service** : entreprise solidaire qui accompagne les personnes en recherches d'emploi vers un retour à l'emploi durable.

Sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> jeudi du mois  
**Contact : 05 49 65 38 67**



**La Colporteur** : infos sur les activités de l'association. Infos sur les activités locales avec le **Pôle Jeunesse et la Lu'ludothèques**.

Permanences : voir site internet / accueil.lacolporteur@gmail.com  
**Contacts : 05 49 65 22 53 - 07 85 55 86 19**

**CADA 79** : Conseil d'Accueil des Demandeurs d'Asile : ce centre accompagne les demandeurs d'asile, leur permet d'avoir un suivi social et une aide financière alimentaire.

Sur rendez-vous le mardi après midi et jeudi  
**Contact : 05 17 72 11 10**

**POE** : Porte Ouverte Emploi : association intermédiaire qui intervient dans le cadre de l'Accompagnement Social Professionnel Individuel Renforcé (**ASPIR**) qui s'adresse aux allocataires du RSA. Sur rendez-vous le mercredi matin

**Contacts : 05 49 66 76 70 / poe@poe79.fr**

**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail : organisme chargé du régime général qui intervient et renseigne les salariés, les retraités et les entreprises.

Sur invitation le 2<sup>ème</sup> vendredi matin du mois  
**Contact : 05 49 78 04 06**



**PROMAN** : agence de recrutement en intérim proposant tous types de contrats.

Sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> vendredi matin du mois.  
**Interim • CDD • CDI**  
**Contact : 05 49 74 69 20**



**CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Dispense des conseils gratuits en terme d'architecture.

Sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> mercredi après-midi du mois  
**Contacts : 05 49 28 06 28 / p.heidet@caue79.fr**

**Relais Familles** : lieu d'accueil et d'écoute aux actions multiples : bourses aux vêtements, retouches, informatique, cours de Français et d'Anglais, de cuisines, baby-sitting, transport solidaire ...

Présent les mardis et jeudis de 9 h à 17 h et un mercredi sur 2  
**Contacts : 05 86 30 50 58 / 06 30 33 66 83**



**Centre Socio Culturel** : il accompagne avec l'Atelier «Soif des Mots» les personnes dans l'acquisition ou la réacquisition des savoirs de base.

Ouverture les lundi et mercredi matin et le mercredi après midi. **Contact : 05 49 65 42 10**



**Samsic** : agence de recrutement en intérim proposant des emplois en CDD et CDI

Sur rendez-vous le dernier mercredi matin de chaque mois  
**Contact : 05 49 81 40 10**

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARGENTONNAY

En complément des actions menées auprès de la population par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de l'Agglo2B, le CCAS d'ARGENTONNAY intervient principalement auprès des personnes en difficulté, françaises ou étrangères et auprès des personnes âgées. Il se réunit plusieurs fois dans l'année pour suivre l'action du service Coup d pouce et organiser la préparation de l'animation pour les personnes âgées.

Actuellement, 23 familles de l'Argentonnais sont accueillies par notre service Coup d pouce. Chaque mois, une commune du secteur prend en charge la livraison des produits fournis par la Banque Alimentaire de Parthenay et les dépose dans la salle des fêtes de Boësse. Le premier mercredi du mois, les bénévoles de ce service reçoivent les bénéficiaires d'un colis alimentaire.

Lorsque l'assistante sociale de secteur sollicite notre service, celui-ci délivre également des secours d'urgence alimentaire.

Chaque mois de novembre, le CCAS participe activement à la collecte de produits alimentaires organisée sur le plan national par la Banque Alimentaire.

Le CCAS a aussi pour mission la mise en place d'une animation pour les aînés. Cette année, un après-midi festif a été programmé pour le 12 décembre à la salle des fêtes de Sanzay. Les personnes de la commune âgées de 80 ans et plus ont été invitées pour partager ce temps de rencontre chaleureux, convivial et gourmand.

Dans une ambiance musicale propice aux chants et à la danse, nous voyons chaque année nos aînés côtoyer avec plaisir connaissances et amis lors de cette manifestation. Les résidents de l'EPHAD Le Lac y sont les bienvenus. De nombreux bénévoles sont à remercier pour l'organisation de cet après-midi qui sans leur aide et soutien ne pourrait avoir lieu. En 2019, nous espérons avoir encore de nombreux convives et de sympathiques bénévoles.



## LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE L'AGGLO2B

Le service Soutien à Domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

**Aide à Domicile :** soutien à la vie courante

Pour qui ? Pour les personnes ayant des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne.

Pour quoi ? Entretien du linge, ménage, courses, préparation repas, démarches administratives, aide à la douche.

Intervention : 5 jours sur 7.

Financement possible par les caisses de retraite ou le Conseil Départemental.

**Auxiliaire de Vie :** aide directe à la personne

Pour qui ? Pour les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes.

Pour quoi ? Assistance aux actes essentiels de la vie courante : lever, toilette, habillage, coucher, transferts, aide à la mobilité, soutien psychologique, lien avec l'extérieur, animation, stimulation de la mémoire ...

Intervention : 7 jours sur 7.

**Nouvelle adresse :** 10 place Léopold Bergeon

79150 ARGENTONNAY

**Contact :** Tél : 05 49 65 97 95



Permanences :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
- le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et répondeur l'après-midi,
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

UNE AIDE DANS LES GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Ménage
- Courses
- Aide au lever
- Entretien du linge

Pour faciliter la vie chez soi... tout simplement

## LE RELAIS FAMILLES



Le Groupement Familles Rurales est né en 2000, de la volonté des 5 associations du secteur qui sont :

\* Argenton-Breuil-Ulcot \* Moutiers-La Chapelle St Aubin-La Coudre \* St Maurice-Etusson-Genneton \* Voulmentin.

**Contacts** : 05 17 29 08 76 - 05 49 65 78 42, les coprésidentes.

### ACTIVITÉS sur place (avec une salariée à mi-temps)

- **Informatique** : selon différents niveaux - débutant, - perfectionnement, - Internet, - photos ...
- **Bourses aux Vêtements** (1 l'été et 1 l'hiver) ... Retouches de vêtements.
- **Entr'Elles** (femmes isolées) 2 fois/mois ...
- **Soirées** : débat - 15 novembre Le Burn out - avec Mme GONTIER psychologue de Cholet, salle des fêtes de Boësse.  
En mars : la santé et l'alimentation ... cabaret 5 & 6 Avril à Voulmentin.
- **Belote** le samedi 9 mars à St Aubin du Plain.
- **Vide-grenier** le dimanche 12 mai à Argenton.
- **Rando** familiale le mardi 9 juillet à La Coudre.
- **Baby-sitting** listes à disposition au Relais Familles et dans chaque association.

### ACTIVITÉS à l'extérieur

- **Anglais** : salle de La Coudre, jusqu'à fin juin - Inscriptions : 05 17 29 08 76.
- **Français** : au Relais Familles avec Micheline - Inscriptions préalables à rendez-vous79@orange.fr
- **Cuisine** : Maison Familiale Rurale de Boësse (2018/2019) 4 ou 5 séances avec Mimi JOLLY, Jean-.Luc MONNEAU, Paul LOISEAU

### TRANSPORT SOLIDAIRE



**Les bénévoles du Transport solidaire ont été renouvelés.**

Le Relais Familles est la structure porteuse de ce service rendu sur tout son territoire.

**Chaque association a un responsable et des conducteurs.**

Renseignements au Relais Familles : 06 30 33 66 83

#### Nouvelle adresse :

Relais Familles - 4 place Léopold Bergeon - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY

**Contact** : 05 86 30 50 58

**ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFOS A TOUT PUBLIC**

**Les mardis et jeudis de 9 h à 12 h 15 et 13 h à 17 h 15 et un mercredi sur deux**

## LA COLPORTEUSE : QUAND ? ... OÙ ? ... POUR QUI ? ... POURQUOI ?

L'antenne ... Lieu d'accueil et d'information pour tous, point d'information jeunesse ...

La Colporteuse vient «se colporter» dans le centre d'Argenton des Vallées - ARGENTONNAY

**Quand ?** Les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les jeudis de 9 h à 12 h.

**Où ?** À la Maison des services d'Argenton les Vallées.

**Pour qui ?** Pour les jeunes à partir de 11 ans, les familles et enfants, adhérents ou bénévoles, passants ...

**Pourquoi ?** Pour parler, faire ou emprunter des jeux, être accompagné pour des projets personnels ou collectifs.

La Lulu'dothèque sera présente ... 140 jeux référencés dont une sélection est disponible sur place et à emprunter.



**Contacts** : Tél : 05 49 65 22 53

**Email** : [accueil.lacolporteuse@gmail.com](mailto:accueil.lacolporteuse@gmail.com) - **Site internet** : [www.lacolporteuse.net](http://www.lacolporteuse.net)

### L'ADMR

L'ADMR est le premier opérateur français associatif au service des personnes dont la démarche est de favoriser une approche globale de la personne tout en lui facilitant l'accès aux soins.



Référence du service à la personne, l'ADMR réunit des professionnels reconnus pour leurs compétences, leur expériences et leur expertises dans quatre domaines de service :

- **domicile**

ménage, repassage, petit jardinage ou petit bricolage, autant de services qui améliorent la vie quotidienne de personnes vivant seules ou en famille.

- **famille**

solutions d'accueil individuel ou collectif et soutien moral en cas d'aléas de la vie afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale.

- **autonomie**

ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi, garde de jour et de nuit, «Filière ADMR» système de téléassistance, livraison de repas, transport accompagné...

La palette de services de l'ADMR est très large et répond aux besoins de chacun.

- **soins**

Services de **Soins Infirmiers A Domicile** (SSIAD), centres de santé infirmiers et services d'**Hospitalisation A Domicile** (HAD).

ADMR Pays Argentonnois

40 rue Porte de Paris - 79100 THOUARS

**Contact :** Marie Madeleine DURAND - Tél. : 05 49 65 73 46

Permanences : Mardi et jeudi (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h)

Vendredi matin (de 8 h 30 à 12 h)

### LE DON DU SANG

#### Amicale des donneurs de sang bénévoles d'ARGENTONNAY et ses environs

##### Don du sang

Les collectes d'ARGENTONNAY et Genneton seront fusionnées cette année.

Elles auront lieu certains vendredis :

- 1<sup>er</sup> mars (centre de secours ARGENTONNAY : 16 h 30 - 19 h 30),
- 3 mai (salle des fêtes de Genneton : 16 h 30 - 19 h 30),
- 12 juillet (centre de secours ARGENTONNAY : 16 h 30 - 19 h 30),
- 18 octobre (salle des fêtes de Genneton : 16 h 30 - 19 h 30),
- 27 décembre (salle des fêtes de Boësse - ARGENTONNAY : 16 h 30 - 19 h 30)

##### Don de moelle osseuse

Si vous avez moins de 50 ans et voulez devenir donneur de moelle osseuse, vous pouvez contacter :

- France ADOT 79 : Etablissement français du sang 79000 Niort au 05 49 79 71 92
- ou consulter le site : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

##### Don de plasma

**Contact :** Marie-Claude BERNARD au 05 49 65 79 96. Un transport est organisé vers Niort.



*Petit aperçu de notre mascotte qui a été créée pour l'occasion du 30 Juin 2018 «Défilé d'épouvantails» dans le parc du château d'Argenton les Vallées.*

## UN PROJET D'AVENIR POUR ARGENTONNAY

Initiée à l'automne 2014 par une visite du centre bourg d'Argenton les Vallées, le mot revitalisation a revêtu diverses compréhensions.

En partant du constat que notre centre historique était vide de commerce, que nombre d'habitations occupées ou vides commençaient à se délabrer, que certaines toitures étaient même écroulées :



### IL FALLAIT AGIR !



- La première année 2015 a été mise à profit pour écrire le cahier des charges de la mission. Celui-ci a été façonné grâce à l'implication du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), de techniciens de l'Agglo2B et de certains élus et habitants.
- 2016 a été mis à profit pour faire le choix de l'équipe technique qui allait nous accompagner dans cette aventure. Il s'est porté sur l'équipe de 4 Architectes paysagistes autour du cabinet de Dorothée GUENEAU.

- 2017 est l'année où nous avons commencé à travailler avec une trentaine d'habitants. Avec l'équipe des architectes, nous nous sommes installés en résidence, pendant plusieurs mois (mai juin et début juillet) dans les locaux en face du pôle santé pour co-construire notre projet.

- Entre temps, avec l'achat du château fin juin 2017 nous avons missionné l'équipe pour nous faire des propositions sur les aménagements possibles sur le domaine du château Philippe de Comynes.

- Depuis cet été 2017, le cabinet d'architectes, en liaison avec le groupe d'élus en charge du projet travaille pour aboutir à un document appelé «le plan guide» donnant des pistes de réflexion avec une vision à moyen et long termes. Nous avons reçu un pré-projet au début de cet été 2018 qui, après quelques allers retours entre les élus et le cabinet, deviendra un projet à part entière.

- Après les phases de communication, les élus et les habitants, ayant pris connaissance des projets, pourront échanger leurs observations.

Ce projet est une trame, une proposition, une direction d'efforts, avec une vision d'avenir, qui sera cautionné ou non par le conseil municipal.



### **CO-COEUR (groupe de pilotage)**

Yvonne BODET, Bernard DANDRES, François GARREAU, Martine GERARD, François LERIQUE, Claude RAUCH, Claude ROCHAIS **avec comme pilote Gaëtan de TROGOFF.**

## UN DÉMÉNAGEMENT SOUHAITÉ

Le 11 juin dernier, sous des trombes d'eau, les services administratifs ont traversé la Place Léopold Bergeon du n°4 au n°11. Malgré les conditions météorologiques, le déménagement, avec ses contraintes techniques, s'est globalement bien déroulé.

Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir les administrés et les agents, dans de meilleures conditions et de travailler dans un climat plus favorable.

Le bâtiment, équipé d'un ascenseur, est accessible à tout public.

Les services sont répartis de la manière suivante :

### • Rez de chaussée

- L'accueil de la mairie,
- L'accueil de La Maison des Services,
- Le service élections et cimetières,
- Le pôle comptabilité,
- Le service urbanisme,
- Le service ressources humaines.

### • 1<sup>er</sup> étage

- Le bureau du maire et des adjoints,
- Le bureau de la Directrice Générale,
- La salle de réunion ...

### • 2<sup>ème</sup> étage

- Le bureau des maires délégués.

La mairie est ouverte au public du :

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h sauf le mercredi uniquement de 9 h à 12 h 30.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat au 05 49 65 70 22 ou par mail : [accueil@argentonnay.fr](mailto:accueil@argentonnay.fr)



## LE MARCHÉ :

Il a lieu à Argenton les Vallées (place du 4 août)  
Tous les jeudis matin de 9 h à 12 h



## LA BIBLIOTHÈQUE :

3 bis rue des Douves à Argenton les Vallées

**Contacts :**

Tél : 05 49 65 75 46 / Email : bibliotheque.argentonnay@agglo2b.fr

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 15 h 30 à 18 h / mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
jeudi de 10 h à 12 h / samedi de 10 h à 12 h

## LA MAISON DES SERVICES :

4 place Léopold Bergeon à Argenton les Vallées avec un accueil physique  
à la nouvelle mairie 11 place Léopold Bergeon.

**Contacts :** Tél : 05 86 30 50 57 / Email : msap@argentonnay.fr

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h  
fermé le mercredi après-midi



## LA POSTE :

2 place Léopold Bergeon à Argenton les Vallées

**Contact :**

Tél : 05 49 65 70 91

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h  
samedi de 9 h à 12 h

## LA GENDARMERIE :

45 avenue du Général de Gaulle à Argenton les Vallées  
Adjudant VALAT : commandant de brigade - Adjoint MEUNIER  
Effectif : 6 personnes

**Contact :**

Tél : 05 49 65 70 05

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h à 18 h / mercredi de 8 h à 12 h / samedi de 14 h à 18 h



## LES POMPIERS :

Numéros d'urgence : faire le 18 ou le 112

Si vous souhaitez devenir pompier volontaire :

**Contacts :** Adjudant Jacques TATA - CPI ARGENTON

Tél : 05 49 65 75 13 / Email : chef.argenton@sdis79.fr

Si vous souhaitez devenir  
pompier volontaire,  
contactez l'adjudant Jacques TATA  
CPI ARGENTON au 05 49 65 75 13 ou  
par email à : chef.argenton@sdis79.fr



## MÉDECINS

5 place de la Libération  
Argenton les Vallées  
79150 ARGENTONNAY

## DENTISTE

5 place de la Libération  
Argenton les Vallées  
79150 ARGENTONNAY

## VÉTÉRINAIRES

16 av du Général de Gaulle  
Argenton les Vallées  
79150 ARGENTONNAY

## PHARMACIE LES VALLÉES

6 rue porte Viresche  
Argenton les Vallées  
79150 ARGENTONNAY

## IMPOSSIBLE D'OUBLIER CETTE JOURNÉE ... !

En l'espace de quelques heures, il est tombé chez nous, le 11 juin 2018, l'équivalent de pluie d'un mois de juin ; si bien que le pont Cadouré sur la D748, à Argenton les Vallées, qui enjambe l'Ouère, a été inondé générant ainsi un super embouteillage. Les eaux de pluie ravaient alors de partout : des coteaux, de la route de Thouars, de la rue du Château et de la rue du Pinier pour remplir la cuvette se trouvant au niveau des feux tricolores.

Le restaurant et quelques habitations de La Coudre ont été inondés et Le Breuil sous Argenton n'était pas en reste, en particulier le moulin de La Mécanique.

Impossible de savoir, de mémoire d'Argentonnaisiens et d'Argentonnaisiennes, à quand remontaient de telles intempéries tant la journée fût exceptionnelle, inattendue et soudaine dans son ampleur.

ENCORE UN GRAND MERCI AUX SERVICES TECHNIQUES ...

Estimation des sinistres	Estimations
<b>ARGENTON LES VALLÉES</b>	
Route de Thouars .....	± 7 000€
Queue du Lac .....	± 400€
Carrefour rue de la Croix / Impasse des Acacias (Boësse) .....	± 400€
Chemin des Penotes (Boësse) .....	± 5 600€
Chemin de Reinou (Boësse) .....	± 4 000€
Route La Touche Perdrix (Boësse) .....	± 150€
Sanzay .....	± 2 500€
Les Cabannes (Sanzay) .....	± 7 000€
Chemin les Places (Sanzay) .....	± 800€
Chemin de Passerelle d'Auzay (Sanzay) .....	± 500€
<b>LE BREUIL SOUS ARGENTON</b>	
Le Lavoir.....	± 3 000€
La Mécanique .....	± 2 000€
La Salette .....	± 800€
Le Vallon .....	
<b>LA COUDRE</b> .....	

### Récapitulatif :

Dégradation de 652 m<sup>2</sup> de chemins, 350 mètres de fossés, 1063 m<sup>2</sup> de routes goudronnées et 500 m<sup>2</sup> de trottoirs

**Estimation TOTALE des travaux : ± 34 000 euros**



## GABARD système ... UNE AME D'ARTISAN !



La société est implantée à Moutiers sous Argenton depuis 1953. Forte de ses innovations et de son savoir-faire, elle est reconnue comme la seule spécialiste d'élevage caprin de haute technicité capable de prendre un projet, de le gérer complètement tout en maîtrisant l'ensemble des actions (même le SAV) en toute indépendance grâce à son organisation, son personnel et sa créativité.

L'aventure a commencé avec la forge d'Henri GABARD, un fondateur inventif. Elle se poursuit sous l'impulsion de son fils Michel qui reprit l'activité en 1988 et créa l'Eurl GABARD système. Il développa la spécificité de la société tant au niveau des «process» que des logiciels des multiples produits qui font toujours le succès de l'entreprise.

En 2015, Peggy DELION, collaboratrice de ce dernier depuis 13 ans, consciente d'avoir attrapé le virus caprin, releva le défi et reprit seule GABARD système. Ce fut bien évidemment avec l'ensemble du personnel et toujours selon le même esprit :

*«En tant que comptable, je ne supportais pas de ne pas pouvoir répondre aux questions techniques des clients ... Michel GABARD m'a proposé, dès le départ, de m'emmener sur le terrain, cela m'a permis de me spécialiser.*

GABARD système est à ce jour le leader européen de son type d'activité.



3 maîtres mots animent la société qui les décline selon 3 gammes développées exclusivement en interne :

**AMELIORER le quotidien des éleveurs ... FAVORISER le bien-être des animaux ...  
GERER au mieux les projets et les aménagements**

Descriptif des gammes :

### • ÉQUIPEMENTS

«Cornadis» autobloquants collectifs et individuels ... «Chien électrique» pour le guidage et contrôle du mouvement des animaux à distance ... «Tapis d'alimentation» tout en autonomie et sécurité ... «Passerelle d'Accès» ... et «Roll'Net» qui évite la corvée de repoussage.



### • TRAITE

«Télaitchèvre satellite» qui permet la traite jusqu'à 1000 chèvres par une seule personne en une heure selon le modèle (avec un à plusieurs sas d'entrée de 12 à 88 postes) ... «Débilab V.1» le partenaire d'une traite optimale ... et «Débilab V.2 » un indicateur des quantités de lait.

### • NUTRITION

«Roll'food» un robot autonome de distribution d'aliments et de nettoyage ... «Speed Weight» pour distribuer les aliments de type gros calibre ... «Speed Quai» pour la distribution d'aliments sur les quais ... ainsi que «Speed DAC aérien» ... «Speed DAC au sol» ... et «Capri DAC» ... sans oublier «Bip DAC».



Une philosophie : Création - Ecoute - Innovation.

Une distinction : Peggy DELION a reçu, en 2017, le Trophée des Femmes de l'Artisanat remis par la Chambre des Métiers de l'Artisanat des Deux-Sèvres.

Effectif : 6 personnes + des intérimaires en cas de besoin.

**Contacts** : Eurl GABARD Système

1 lieu-dit La Grange - Moutiers sous Argenton - 79150 ARGENTONNAY

Tél : 05 49 65 71 11 - Fax : 05 49 65 91 59 - Email : gabard-systeme@wanadoo.fr

Site internet : [www.gabard.fr](http://www.gabard.fr)

## UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

### Quelques moments choisis, vécus par les élèves avant les grandes vacances

Les élèves de CE2/CM1 ont chanté avec les résidents de l'EHPAD Le Lac et leur ont joué quelques airs à la flûte à bec. Cette rencontre inter-génération s'est terminée par le partage d'un goûter.

Les élèves des 2 classes de maternelle ont bénéficié des interventions des responsables de l'association Sèvre-Environnement et de l'Ecologie Participative et Innovante (EPI) autour du compostage, du bouturage, des petites bêtes et de la reconnaissance des végétaux.

Les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2 ont effectué leur sortie de fin d'année au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Coutières avec une visite du Jardin des Sens. Le 7 juin, les élèves de CE2 et l'ensemble des CM1 ont visité le parc botanique Terra Botanica à Angers pour clore le thème fédérateur de l'école sur les sciences et le développement durable. Ce fut une belle journée riche en émotions et en connaissances.



Le 26 juin, la restitution du «Projet Educatif Artistique et Culturel», sur la musique assistée par ordinateur, a rassemblé les CE2/CM1 ainsi que les autres écoles ayant réalisé un projet semblable, sur le site de l'Oncle Georges.

Avec la directrice du conservatoire de musique de l'Agglo2B, nous avons collé le QR code qui permettra aux visiteurs d'écouter la musique réalisée par les élèves du Chat Perché, «carte postale sonore» du site.

Les élèves de CM2 ont participé, à la base de loisirs des Adillons de Luché-Thouarsais, au camp de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), auquel ils se sont rendus à vélo. Là-bas, ils ont campé et pratiqué des activités de pleine nature (randonnée, tir à l'arc, kart à pédales, fil d'Ariane, pêche ...). Une action du même type sera proposé aux CM2 cette année.

### Au programme de rentrée :

Cette année encore les élèves du CP au CM2 bénéficient d'un cycle de 9 séances à la piscine de Bressuire. Les projets avec les partenaires (USEP, Conservatoire de Musique) sont reconduits . Le fil conducteur de l'année pour toutes les classes est un projet autour des 5 sens.

**Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec :**

Elodie BASBAYON, Directrice

24 rue Pasteur - Argenton les Vallées - 79150 Argentonnay

Tél : 05 49 65 72 44 - Email : [ce.07900621W@ac-poitiers.fr](mailto:ce.07900621W@ac-poitiers.fr)

Documents à fournir pour toute inscription :

livret de famille, carnet de santé de l'enfant et certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

Sont concernés par la rentrée de septembre 2019 :

tous les enfants nés en 2016

## ANNÉE RICHE EN PROJETS ARTISTIQUES, CULTURELS ET SPORTIFS

Pendant l'année scolaire 2017-2018, les deux écoles ont accueilli 84 élèves de la TPS au CM2.

Cette année, toutes les classes ont bénéficié des interventions d'une musicienne du Conservatoire de l'Agglo2B, dans le cadre de l'Education Musicale en Milieu Scolaire (l'EMMS). Un thème commun a été travaillé : « Chants et Musiques du monde ». La restitution du projet s'est effectuée lors du traditionnel carnaval en présence des familles. Des parents de l'APE ont préparé pour cette occasion des crêpes pour le goûter.

Le projet essentiel de l'année a été le séjour pédagogique dans le Périgord du 11 au 13 juin 2018.

64 élèves de la GS au CM2 sont partis durant 3 jours à la découverte de cette région pour approfondir leurs connaissances sur la préhistoire et les métiers d'autrefois. Au programme : visite de la grotte de Lascaux, initiation à l'art pariétal, promenade en gabarre sur la Dordogne, visite du village du Bournat, rallye préhistorique aux Eyzies. L'équipe enseignante tient à remercier à nouveau la mairie et toutes les associations qui ont participé financièrement pour abaisser le coût demandé aux familles.

La classe maternelle est allée à la découverte des animaux du zoo de Mervent fin juin, les enfants ont pu suivre un soigneur lors de la distribution des repas aux animaux.

Une initiation au rugby a été proposée aux classes de CE et CM. Les séances ont été encadrées par un animateur sportif du FCPA. Les élèves ont été ravis de s'essayer à ce sport.

Des rencontres sportives, hors cadre USEP, ont été réalisées avec l'école du Chat Perché pour les classes de PS-MS, GS-CP et CM. Les CE ont redonné vie au jardin de l'école de La Chapelle, des tomates aux courgettes jaunes, en passant par les physalis et les aubergines, la diversité était de mise dans le potager. Quelques élèves se sont relayés durant l'été pour arroser les plantations.

Pour l'année en cours, le groupe scolaire souhaite créer du lien entre ses 2 sites. L'équipe imagine donc des projets permettant aux élèves de se rencontrer et de se connaître davantage. Pour cela, des Olympiades sont organisées : les élèves (des 2 sites) seront mélangés dans des équipes et devront relever plusieurs petits défis sportifs.

L'équipe enseignante souhaite travailler autour de la mise en musique d'un conte en lien avec le conservatoire de musique de l'Agglo2B. Les sorties cinéma et les séances de natation à la piscine de Bressuire seront reconduites cette année.

Un projet de séjour pédagogique est également à l'étude pour la classe de PS-MS.

L'équipe enseignante remercie l'APE qui participe financièrement aux différentes actions menées, ainsi que les parents d'élèves accompagnant différentes sorties sportives ou culturelles.



### TPS-PS-MS à Moutiers sous Argenton

Directrice : Anne Claire TOURENNE

3 route de Bressuire - Moutiers sous Argenton

79150 ARGENTONNAY

Tél : 05 49 65 75 75

Email : [ce.0790145d@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790145d@ac-poitiers.fr)

### CE1-CE2 à La Chapelle Gaudin

Directrice : Pascaline AUZURET

10 rue du Bois Robin - La Chapelle Gaudin

79300 ARGENTONNAY

Tél : 05 49 96 49 46

Email : [ce.0790505v@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790505v@ac-poitiers.fr)

## UN COLLÈGE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

### Les objectifs du collège pour ses élèves :

- développer l'ambition des élèves et soutenir leur réussite,
- encourager la curiosité et les pratiques culturelles,
- former l'élève à être demain un citoyen actif, responsable et respectueux de l'environnement.

Le Collège Blaise Pascal accueille cette année 210 élèves en 10 divisions (3 en 6<sup>ème</sup>, 3 en 5<sup>ème</sup>, 2 en 4<sup>ème</sup> et 2 en 3<sup>ème</sup>). Des effectifs qui restent stables depuis plusieurs années. L'équipe enseignante, d'éducation et de service sera la même, dans sa majeure partie.

Un rapide retour en arrière sur l'an passé le taux de réussite au brevet des collèges est de 97.7% (87.4% au niveau départemental) et 55% des reçus ont obtenu une mention. Concernant l'orientation, 54% des élèves ont obtenu l'orientation en seconde générale, 6% une seconde professionnelle, 22% avaient choisi soit un apprentissage soit une autre voie. Tous ont obtenu satisfaction, aucun élève n'est sans solution à la rentrée.

### Durant cette nouvelle année scolaire de nombreux projets pédagogiques sont conduits :

- parmi ceux-ci deux séjours en Angleterre pour les troisièmes et les sixièmes,
- «Collège au cinéma» pour les 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>,
- des activités autour du théâtre,
- une coopération avec les entreprises dans le cadre de l'orientation,
- des projets communs avec les écoles du réseau,
- la participation à la chorale et aux rencontres Chorales Nord Deux Sèvres,
- un conseil de vie collégienne où les jeunes auront la possibilité de faire des propositions pour améliorer les conditions de vie dans le collège,
- des actions d'éducation à la santé, à la citoyenneté, et à la prévention des conduites à risques,
- des actions pour intégrer l'ensemble des élèves allophones,
- et d'autres projets à finir d'élaborer.

### Le collège Blaise Pascal c'est :

- un professeur principal dans chaque classe qui est l'interlocuteur privilégié,
- un établissement avec un cadre où l'élève s'exprime dans le respect des autres,
- l'application de la politique nationale et académique,
- des relations avec de nombreux partenaires,
- une relation constructive avec l'association de parents.



Le collège Blaise Pascal est ouvert sur l'extérieur et attache une importance à l'accueil de TOUS (PARENTS et ÉLÈVES).

Hubert CAROF, Directeur  
Rue Pasteur - Argenton Les Vallées - 79150 ARGENTONNAY

Tél : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64

Fax : 05 49 65 93 21

Email : [ce.0790003z@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790003z@ac-poitiers.fr)

Site : [www.collegeblaisepascal.com](http://www.collegeblaisepascal.com)

## SUR LE CHEMIN DE LA COOPERATION

### Actions pédagogiques

«Découvrir, expérimenter et jouer avec les quatre éléments»

- Année 2017-2018 : «la terre et l'eau».

Journée à la Maison du Potier à Montrevault-sur-Evre (visite d'une carrière d'argile, modelage, passage de la pierre d'argile à la poterie).

Intervention de l'association «Sèvre environnement» : l'eau sur la planète, le cycle de l'eau, la station d'épuration, l'usage domestique de l'eau.

- Année 2018-2019 : «l'air et le feu».



- Pour les élèves de CE2 et CM : clôture du projet « sentier accessible » avec la résidence EHPAD Le Lac, participation à l'inauguration le 17 mai. Un partenariat avait permis la réalisation de panneaux d'affichage (à voir dans le parc) sur le tri des déchets, le cycle alimentaire et le compostage. Ce fut un bon support de transmission et d'échanges intergénérationnels.

- Pour les CM1/CM2 : une intervention sur le don du sang avec l'Etablissement Français du Sang (EFS) afin de découvrir cet acte solidaire et citoyen, de leur faire comprendre pourquoi le don, pour qui et comment. Visite du centre de tri et de valorisation des déchets avec l'association «On loge à pied».



- De nouveaux espaces de travail ont été créés avec l'aménagement d'une bibliothèque et d'une salle d'activités artistiques.

### Actions culturelles

- En collaboration avec le Conservatoire de Musique de l'Agglo2B, nous avons présenté aux parents notre «chorale d'école» le 26 janvier à la salle de cinéma.

- Dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>èmes</sup>, les élèves se sont retrouvés au collège St Joseph lors de plusieurs journées d'intégration et ont participé, une fois par semaine, au club de lecture des Incorruptibles.

### Rencontres sportives

Baby gym pour les maternelles (à la salle de St-Sauveur-de Givre-en-Mai), athlétisme, basket-ball et randonnée au Val de Scie avec les écoles de Voulmentin (La Fontaine) et Nueil-les-Aubiers (St Jacques de Compostelle).

### «L'ESPERANCE, LE QUESTIONNEMENT DE LA VIE»

au travers de l'estime de soi, de l'écoute du corps et de la coopération.

Des temps forts et des temps de parole : participation à la Veillée Pascale du 31 mars (fabrication de galettes aux pruneaux dégustées à la fin de la célébration, marche), partage de «nos talents» lors d'une matinée d'ateliers de décorations de Noël avec les parents, ateliers de jeux coopératifs et de discussions pour bâtir la cohésion.

**Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec :**

Sandra VERGNAUD : Directrice

3 Rue de la Parisière - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY

Tél : 05 49 65 93 58 - Email : [3colestemarie@orange.fr](mailto:3colestemarie@orange.fr)

Frais de scolarité : tarif mensuel 22 euros

Portes ouvertes : vendredi 15 mars 2019 de 17 h à 19 h 30

Marché de printemps : samedi 4 mai 2019 de 10 h à 12 h

## UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT AXÉ SUR LE SENS DE L'ACCUEIL, LE RESPECT, L'ÉPANOUISSEMENT ET LE SENS DE L'EFFORT.

C'est pourquoi, pour l'année scolaire 2018 - 2019, le projet éducatif s'articule à nouveau autour de trois grands pôles qui donnent du sens aux apprentissages :

- **Renforcement et approfondissement** de compétences transversales dans chaque discipline, puis durant les temps d'accompagnement personnalisé, pour permettre à chacun d'avancer à son rythme.

- **Ouverture culturelle :**

- un projet d'année centré sur le rythme de la nature : «Les Quatre Saisons de l'Eco-Ilège Saint Joseph», mis en place avec les partenaires locaux d'une éducation à l'alimentation et au respect de la nature. Activités en plein air et conférences constituent le fil rouge de l'année. Maintien de la semaine du goût,
- des voyages à l'étranger et des sorties pour tous les niveaux,
- une sensibilisation à la solidarité : actions au sein de l'établissement pour développer la coopération et l'entraide, temps partagé avec les élèves de CM2 des écoles du réseau, actions solidaires en soutien d'associations, interventions de l'établissement français du sang, de la Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains (France ADOT),
- une mise en valeur des talents de chacun à travers des ateliers artistiques et sportifs,
- des échanges avec les élèves des écoles du réseau autour de la lecture et du chant choral.

- **Orientation / projets d'avenir :**

- dès la 6<sup>ème</sup> : recherches fréquentes sur les métiers,
- en 5<sup>ème</sup> : Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 1 (ASSR 1),
- en 4<sup>ème</sup> : visites d'entreprise et stages avec « Bravo les artisans », Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC 1),
- en 3<sup>ème</sup> : stage(s) en entreprise, mini-stages dans les lycées et écoles, interventions de professionnels au collège, ASSR2.



**Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec :**

Elisabeth PETIT : Directrice

14 rue de la Bibliothèque - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY

Secrétariat : 05 49 65 71 89 - Mail : ce.0790060I@ac-poitiers.fr

Site internet : <http://collegestjoseph.fr>

Frais de scolarité : 26 € par mois / 10 mois

Repas (préparé à la cantine) : 3,80 €

Portes ouvertes : samedi 19 janvier 2019 (de 10 h à 13 h)

Fête du collège : vendredi 14 juin 2019

## L'APPRENTISSAGE A LA MFR ... UNE CHANCE POUR ARGENTONNAY

La **Maison Familiale Rurale** d'Argenton les Vallées est un établissement scolaire (40%) avec formations en alternance (60%).

### Formation statut scolaire :

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : orientation, découverte de différents secteurs professionnels,
- CAPA Services aux personnes et vente en espace rural : petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, commerce, animation, tourisme ...

### Format statut apprentissage :

- CAP Commercialisation et service en café - Hôtel - Restaurant / CAP Cuisine,
- CAP Agent polyvalent en restauration (nouveau septembre 2018).

### Formation adulte :

- Certificat de Qualification Professionnel (CQP) Serveur option sommelier / CQP Cuisinier «cuisine des saveurs, des terroirs et des traditions».

### Restaurant pédagogique :

Dans le cadre des formations en apprentissage, les jeunes mettent en pratique leurs savoir-faire au sein du restaurant pédagogique. C'est pour cette raison que nous serions heureux de vous y accueillir les mercredis midi et soir (sur réservation téléphonique, une semaine à l'avance).



**Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec :**

Martine PORTET : Directrice

50 rue de la Paix - Quartier de Boësse

Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY

Tél : 05 49 65 70 70

Email : [mfr.argentonlesvallées@mfr.asso.fr](mailto:mfr.argentonlesvallées@mfr.asso.fr)

## LOCATION DES SALLE DES FÊTES

<b>ARGENTON LES VALLÉES</b>	<b>Occupation 1 journée en semaine et le week-end</b>	<b>Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (réunion ou vin d'honneur)</b>	<b>Occupation par une association de la commune : gratuit*</b>
Argenton : salle des fêtes	185 €	70 €	30 €
Argenton : salle socio	60 €	30 €	10 €
Argenton : salle place du 4 août	60 €	30 €	10 €
Argenton : club house foot	40 €	-	-
Argenton : hermitage	25 € (pique nique) 150 € (manifestation)	-	10 €
Boësse : salle des fêtes	195 €	80 €	30 €
Boësse : cantine	75 €	40 €	10 €
Boësse : salle du conseil	60 €	30 €	10 €
Sanzay : salle des fêtes	215 €	80 €	30 €
Sanzay : salle associative	75 €	25 €	10 €

\* sauf occupation ouverte au public, application d'un forfait «charges»

<b>LE BREUIL SOUS ARGENTON</b>	<b>Occupation 1 journée en semaine et le week-end</b>	<b>Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (réunion ou vin d'honneur)</b>	<b>Occupation par une association de la commune : gratuit*</b>
Grande salle (salle des fêtes)	140 €	60 €	30 €
Petite salle	80 €	40 €	10 €

<b>LA CHAPELLE GAUDIN</b>	<b>Occupation 1 journée en semaine et le week-end</b>	<b>Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (réunion ou vin d'honneur)</b>	<b>Occupation par une association de la commune : gratuit*</b>
Salle des fêtes	185 €	70 €	30 €

<b>LA COUDRE</b>	<b>Occupation 1 journée en semaine et le week-end</b>	<b>Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (réunion ou vin d'honneur)</b>	<b>Occupation par une association de la commune : gratuit*</b>
Nouvelle salle des fêtes	185 €	70 €	30 €
Ancienne salle des fêtes	64 €	30 €	10 €

<b>MOUTIERS SOUS ARGENTON</b>	<b>Occupation 1 journée en semaine et le week-end</b>	<b>Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (réunion ou vin d'honneur)</b>	<b>Occupation par une association de la commune : gratuit*</b>
Salle des fêtes (2 salles)	290 €	140 €	30 €
Salle des fêtes (partie carrelée)	140 €	60 €	10 €
Salle du conseil	60 €	30 €	10 €

<b>ULCOT</b>	<b>Occupation 1 journée en semaine et le week-end</b>	<b>Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (réunion ou vin d'honneur)</b>	<b>Occupation par une association de la commune : gratuit*</b>
Salle des fêtes	100 €	45 €	30 €

L'occupation d'une salle après une sépulture est gratuite. Pour toutes réservations, des arrhes de 30% du montant de la location seront demandés. Le solde de la location sera versé à réception du titre de recette adressé par le Trésor Public. A la signature du contrat et au plus tard 30 jours avant la date de la location, l'organisateur remettra un chèque de caution de 50 euros en garantie du ménage et un chèque de caution de 400 euros en garantie des dommages à la salle et ses équipements. Les chèques seront détruits dans les 15 jours suivant la location selon l'état des lieux de sortie. Les chèques de caution seront également demandés en cas de gratuité. En cas d'annulation, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif et d'un RIB, les arrhes seront conservés par la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les tarifs proposés ci-dessus. Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Tarif de remplacement du matériel perdu ou endommagé :

Paiement vaisselle cassé	Tarifs
Assiette	2,30 €
Assiette à dessert	2,00 €
Tasse à café	1,40 €
Verre ordinaire	1,00 €
Verre à pied	1,90 €
Pichet inox	11,00 €
Carafe	3,70 €
Couteau	1,10 €
Fourchette	0,70 €
Grande cuillère	0,70 €
Cuillère à café	0,50 €
Ramasse-couverts	6,00 €
Saladier verre ou inox	3,70 €
Plateau	3,50 €
Plat inox	6,00 €
Pichet inox	11,00 €
Corbeille à pain	3,50 €
Cafetière	25,00 €
Percolateur	100,00 €

Matériel équipement disparu et/ou inutilisable : facturation au prix de la valeur de remplacement avec en plus si besoin temps de travail nécessaire à la remise en état.

Chaise coque plastique : 25,00 € l'unité / Table : 150,00 € l'unité.

## CONCESSIONS DES CIMETIÈRES

### ARGENTON LES VALLÉES (SANZAY ET BOËSSE)

Concession simple 2m <sup>2</sup>		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir
Durée	Prix	Durée	Prix	Durée	Prix	
15 ans	50 €	15 ans	300 €	15 ans	350 €	
30 ans	80 €	30 ans	400 €	30 ans	400 €	

### MOUTIERS SOUS ARGENTON

Concession simple 2m <sup>2</sup>		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir
Durée	Prix	Durée	Prix	Durée	Prix	
15 ans	50 €	15 ans	300 €	15 ans	120 €	
30 ans	80 €	30 ans	400 €	30 ans	200 €	

### BREUIL SOUS ARGENTON

Concession simple 2m <sup>2</sup>		Columbarium		Cave-urne	Jardin du souvenir
Durée	Prix	Durée	Prix		
15 ans	50 €	15 ans	200 €		
30 ans	80 €	30 ans	300 €		

### LA CHAPELLE GAUDIN

Concession simple 2m <sup>2</sup>		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir
Durée	Prix	Durée	Prix	Durée	Prix	Prix
15 ans	30 €	15 ans	200 €	15 ans	200 €	Dispersion des cendres : gratuit
30 ans	50 €	30 ans	300 €	30 ans	300 €	Plaque sur livre souvenir : 30 €

### LA COUDRE

Concession simple 2m <sup>2</sup>		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir
Durée	Prix			Durée	Prix	Prix
15 ans	30 €			15 ans	150 €	Dispersion des cendres : gratuit
30 ans	50 €			30 ans	250 €	Plaque à la charge de la famille

### ULCOT

Concession simple 2m <sup>2</sup>		Columbarium		Cave-urne	Jardin du souvenir
Durée	Prix	Durée	Prix		
15 ans	30 €	15 ans	200 €		
30 ans	50 €	30 ans	300 €		

**Rappel : l'entretien des inter-tombes est à la charge des familles.**

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 Novembre 2018, les 10 communes de l'Argentonnais ont commémoré ensemble le centième anniversaire de la fin de la guerre 14-18. Ils ont honoré la mémoire des 373 soldats de notre territoire victimes de ce conflit. Leurs noms sont inscrits sur les 13 monuments aux morts que l'Argentonnais comporte. Devant le monument aux morts d'Argenton une vasque était installée avec les 373 drapeaux qui ont été confectionnés par les enfants des écoles. Sur chacun des drapeaux étaient inscrits le nom d'un de ces soldats. Pendant la cérémonie ont été rajoutés d'autres drapeaux tricolores un peu plus grands : ils portaient le nom de soldats français morts l'an dernier sur les divers théâtres d'opération sur lesquels la France est présente et se bat aujourd'hui. Une messe solennelle avec de très nombreux drapeaux des associations patriotiques a été célébrée.



Photo du 8 mai 2018 à La Coudre

## A PROPOS DU CINÉMA

La gestion des réservations de la salle «Le Commynes» est assurée par le collège Saint Joseph. L'association «Art Sept et Culture», en partenariat avec le fauteuil rouge, assure la programmation et la projection des films. Pour toute réservation de la salle, veuillez contacter le secrétariat du collège.

*Art 7*  
Et *Culture*

**Contacts cinéma :** 05 49 74 83 15 / [art7etculture@gmail.com](mailto:art7etculture@gmail.com)

## LA MFR : LOCATION DES LOCAUX

Il est possible de louer les locaux de l'association pour toutes manifestations, salles de réunion, salle d'animation sur parquet (100 personnes), salle à manger (50 personnes), cuisine, hébergement (40 lits individuels dont 1 chambre pour personne à mobilité réduite). Merci de contacter la MFR au 05 49 65 70 70 pour connaître les disponibilités.

### ATTENTION :

LA MAIRIE D'ARGENTONNAY

#### Nouvelle adresse :

11 place Léopold Bergeon - 79150 ARGENTONNAY

**Contacts :** Tél : 05 49 65 70 22

Email : [accueil@argentonnay.fr](mailto:accueil@argentonnay.fr)

### ATTENTION :

LE CIAS DÉMÉNAGE

#### Nouvelle adresse :

10 place Léopold Bergeon - 79150 ARGENTONNAY

**Contact :** Tél : 05 49 65 97 95

### ATTENTION :

LA MAISON DES SERVICES DÉMÉNAGE

#### Nouvelle adresse :

4 place Léopold Bergeon - 79150 ARGENTONNAY

**Contacts :** Tél : 05 86 30 50 57

Email : [msap@argentonnay.fr](mailto:msap@argentonnay.fr)

### ATTENTION :

LE RELAIS FAMILLES DÉMÉNAGE

#### Nouvelle adresse :

4 place Léopold Bergeon - 79150 ARGENTONNAY

**Contacts :** Tél : 05 86 30 50 58

Email : [relaisfamilles.argentonnais@outlook.fr](mailto:relaisfamilles.argentonnais@outlook.fr)

## RÉDACTION DES ADRESSES POSTALES

La direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) insiste sur la nécessité de conserver le nom de l'ancienne commune dans les adresses postales pour éviter sa disparition.

D'une part, l'AFNOR a défini une norme en janvier 2013 pour l'adresse postale. Elle doit comporter 6 lignes maximum et 38 caractères maximum par ligne (chiffres, lettres et espaces compris).

D'autre part, pour La Poste, rien ne s'oppose à ce que le nom de la commune historique figure sur l'adresse. En cas de difficultés par certains «utilisateurs» de l'adresse, ce nom pourra suivre le nom de la rue.

**AVANT :** Mme L. BIENVENUE  
10 rue des Campes  
79150 Ulcot

**APRES :** Mme L. BIENVENUE  
10 rue des Campes  
Ulcot  
79150 ARGENTONNAY

**OU BIEN :** Mme L. BIENVENUE  
10 rue des Campes à Ulcot  
79150 ARGENTONNAY

La commune déléguée de La Chapelle Gaudin conserve son code postal 79300 suivi du nom de la commune nouvelle (79300 ARGENTONNAY).

Des modifications seront apportées à l'avenir aux numéros ou aux noms de certaines rues et villages pour la géolocalisation afin de faciliter les recherches par GPS.

## À PROPOS DES CARTES GRISES

Le changement d'adresse sur votre carte grise n'est pas obligatoire lorsque votre commune intègre une commune nouvelle. La délégation à la sécurité routière valide cette réglementation.

**NOUVEAU :** depuis le 3 novembre 2017, les demandes de cartes grises ne s'effectuent plus en mairie mais en préfecture (soit par courrier, soit par internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

## SI ON PARLAIT VACANCES SCOLAIRES

Le département des Deux-Sèvres se trouve dans la Zone A, il fait partie de l'académie de Poitiers et de la région Nouvelle-Aquitaine.

### Vacances scolaires 2019 :

- **Vacances d'hiver / vacances de février**  
du samedi 16 février - reprise le lundi 4 mars
- **Vacances de printemps / vacances de Pâques**  
du samedi 13 avril - reprise le lundi 29 avril
- **Grandes vacances**  
du samedi 6 juillet - reprise le lundi 2 septembre
- **Vacances de la Toussaint**  
du samedi 19 octobre - reprise le lundi 4 novembre
- **Vacances de Noël**  
du samedi 21 décembre - reprise le lundi 6 janvier

## RÉVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes sont à déposer par les intéressés eux-mêmes jusqu'au samedi 30 décembre 2018 (de 10 h à 12 h). Ces inscriptions permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

Les électeurs trouveront tous les renseignements complémentaires dans les mairies.

**Bonne nouvelle :** possibilité d'inscription en ligne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Rappel :** élections européennes le dimanche 26 mai 2019.

## ÉTAT CIVIL

La municipalité d'Argentonnay applique les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée (elles s'opposent notamment à la divulgation de tous éléments de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci). *Chiffres arrêtés au 29 novembre 2018.*

### Naissances :

Argenton les Vallées : 16  
Breuil sous Argenton : 1  
La Chapelle Gaudin : 0  
La Coudre : 0  
Moutiers sous Argenton : 2  
Ulcot : 1

### Mariages :

Argenton les Vallées : 7  
Breuil sous Argenton : 0  
La Chapelle Gaudin : 1  
La Coudre : 0  
Moutiers sous Argenton : 1  
Ulcot : 0

### Décès :

Argenton les Vallées : 57  
Breuil sous Argenton : 4  
La Chapelle Gaudin : 3  
La Coudre : 0  
Moutiers sous Argenton : 3  
Ulcot : 0

**NOUVEAU :** depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'officier d'état civil a la possibilité de procéder à l'enregistrement des PACS en mairie.

## LA GESTION DES DÉCHETS ... UN SUJET D'ACTUALITÉ

Les ordures produites par les habitants sont de 4 types :

- le verre,
- les déchets recyclables,
- les déchets compostables,
- les ordures ménagères.

Le passage à la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour la collectivité en 2019, nous oblige à réfléchir sur l'ensemble des pratiques ayant cours sur ARGENTONNAY. En effet, si nous ne changions pas notre mode de fonctionnement, le coût facturé à la commune serait difficilement supportable du fait principalement du non-respect du tri par les usagers.

Le but des changements envisagés est d'inciter les administrés à modifier leurs pratiques et ainsi à diminuer les volumes des ordures ménagères.

En collaboration avec l'Agglo2B, les premières mesures mises en place sont :

- le retrait progressif des poubelles de villes : je produis des déchets, je repars avec ...
- la mise en place de bacs de tri dans les salles municipales (Argenton les Vallées et Le Breuil sous Argenton dans un premier temps),
- le retrait des bacs de collecte dans les salles omnisports et les salles des fêtes,
- la remise de cartes aux locataires des infrastructures municipales permettant de suivre les volumes d'ordures produits,
- la mise à disposition de bacs lors des manifestations,
- la prise en charge des poubelles par les associations lors des réunions ou lors de l'utilisation régulière des salles municipales,
- la mise en place de sanctions financières (amendes) pour les auteurs d'incivilités.



## C'ÉTAIT DEVENU NÉCESSAIRE

Cet été, un certain nombre d'habitants sont venus se plaindre du grand nombre de chats sur le centre bourg. Outre les animaux en divagation dans les rues, leur grand nombre dans les jardins finit par faire des dégâts en plus des «laissées» peu appétissantes.

Le chat errant est reconnu animal domestique par l'arrêté du 3 avril 2014. Ne pas nourrir un chat errant devient un acte de mauvais traitement puni par la loi.

Dans cet environnement, il s'agit donc simplement de limiter le nombre d'animaux. Si l'on tentait d'éradiquer totalement la population d'autres animaux viendraient combler le vide.

Ceci exclus l'opération qui consisterait à les capturer et à les exiler.

Le but du jeu est donc de limiter la population en stérilisant/castrant un certain nombre d'entre eux. Les animaux stérilisés restent sur place et ne sont pas «remplacés» par des voisins non opérés.

Dans cet esprit, un groupe d'habitants organise la stérilisation/castration et en fin de procédure remettent les animaux en liberté là où ils ont été pris.

La commune d'ARGENTONNAY participe comme soutien financier à cette opération à hauteur de 1 000 euros.

A titre indicatif, une stérilisation coûte 80 euros et une castration 60 euros : les vétérinaires opérant à un prix coutant.



## DÉFI «FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE»

### Réalisez des économies d'énergie !

Pour la troisième année, l'Agglomération du Bocage Bressuirais organise le défi «Familles à énergie positive». Le but ? Réduire d'au moins 8% vos consommations d'énergie entre le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et le 30 avril 2019 par rapport à l'hiver précédent, le tout en pratiquant de simples éco gestes.

Vous bénéficierez gratuitement de conseils de spécialistes et économiserez sur vos factures d'énergie.

Et parce qu'en Bocage Bressuirais, on aime relever les défis, pourquoi ne pas créer une équipe au sein de votre quartier ou de votre commune ?

L'aventure vous tente ? Contactez l'Espace Info Energie au **05 49 81 19 45**.



## MA BIBLIOTHÈQUE, ELLE EST GRATUITE ! MAIS FAUT S'INSCRIRE ...

Depuis plus d'un an maintenant, l'inscription dans l'une des bibliothèques de l'Agglomération est gratuite. En Bocage Bressuirais, 9 000 personnes sont déjà abonnées et peuvent ainsi naviguer librement dans les différents lieux de lecture mis à disposition. Bien que toutes les adhésions soient gratuites, le processus de réabonnement ou d'abonnement pour les nouveaux lecteurs est nécessaire. N'attendez plus et rendez-vous à la bibliothèque d'ARGENTONNAY pour vous inscrire :

3 bis rue des Douves

- MAR 15 h 30 - 18 h
- MER 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
- JEU 10 h - 12 h
- VEN 15 h 30 - 18 h
- SAM 10 h - 12 h

Pour tous renseignements contactez le 05 49 65 75 46

bibliotheque.argentonnay@agglo2b.fr

ou rendez-vous sur [www.bibliotheque.agglo2b.fr](http://www.bibliotheque.agglo2b.fr)



## TRANS' BOCAGE SOLIDAIRE : UN NOUVEAU MOYEN DE LOCOMOTION

Afin de faciliter vos déplacements sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, un service de proximité, assuré par des conducteurs bénévoles, vous est proposé pour aller chez le médecin, au marché ou faire des démarches administratives ...

### Vous habitez le Bocage Bressuirais et vous êtes sans moyen de locomotion :

- 1 - vous avez un besoin occasionnel dans un rayon de 30 km\* depuis votre commune de résidence,
- 2 - inscrivez-vous auprès de la structure dont vous dépendez,
- 3 - réservez votre trajet au moins 3 jours avant,
- 4 - soyez prêt à l'heure à votre domicile.

\* Au-delà, selon le bon vouloir des conducteurs bénévoles.

### Vous souhaitez devenir conducteur bénévole :

- vous avez quelques disponibilités dans votre emploi du temps,
- vous êtes prêt à rendre service, à rencontrer de nouvelles personnes,
- vous serez indemnisé de 0,38 euros du kilomètre,
- vous vous engagez en toute confiance car ce dispositif est encadré et porté par une association locale.

### Pour tous renseignements :

Relais Familles de l'Argentonnois : 06 30 33 66 83



## COMPRENDRE LA TAXE INCITATIVE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'Agglomération poursuit le déploiement du nouveau dispositif de collecte des déchets avec la mise en place d'une part dite incitative dans l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe, qui apparaît sur la feuille d'imposition de la taxe foncière du propriétaire, est aujourd'hui uniquement calculée sur le foncier bâti. La taxe incitative (TEOMi) sera un mode de calcul différent qui prendra en compte, pour partie, la production de déchets du foyer.

### De quoi sera composée la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères qui va remplacer la taxe actuelle en 2019 ?

**1/ une part fixe** correspondant à un taux réduit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée en fonction de la valeur locative de votre logement, soit environ 70% du montant de votre TEOM actuelle,

Son mode de calcul identique à la taxe actuelle, toujours basé sur le foncier bâti et calculé par les services fiscaux, de la manière suivante : valeur locative du logement X taux voté par l'agglomération.

2 taux différenciés sont mis en place en fonction du service :

- taux 1 : service de collecte en porte à porte,
- taux 2 : service de collecte en apport sur des points collectifs.

**2/ une part variable** correspondant au nombre de présentations de votre bac à la collecte, multiplié par le prix unitaire de la levée de ce même bac

Cette part est calculée en fonction du volume des déchets produits :

- soit nombre de bacs présentés à la collecte X prix de la levée du bac
- soit nombre d'ouvertures de la trappe du conteneur collectif X prix d'une ouverture



Les tarifs de la part incitative seront votés par les élus du Conseil Communautaire en décembre 2018.

Les usagers, collectés en porte à porte, ont reçu une simulation de la nouvelle TEOM incitative avec les tarifs du service.

Pour les usagers équipés d'une carte, les tarifs des dépôts seront communiqués en fin d'année 2018.

### Vous êtes déjà équipé d'un nouveau bac individuel (collecte en porte à porte)

Présentez votre bac à la collecte uniquement quand il est plein : c'est le volume qui est pris en compte et non le poids ! **Les sacs au-dessus du volume du bac ou au sol ne seront pas collectés.**

Le couvercle de votre bac doit pouvoir se fermer ! Rentrez votre bac après la collecte pour éviter d'autres dépôts extérieurs et surtout une collecte à chaque passage du camion.



### Vous êtes déjà équipé d'une carte pour déposer vos ordures ménagères dans un point d'apport collectif

Déposez 2 sacs de 30 litres ou un sac de 50 litres à chaque ouverture de la trappe. Pas de déchets en vrac ! Ne déposez pas de petits déchets légers. Un dépôt de 50 litres sera systématiquement compté, c'est dommage ! Poussez bien les déchets au fond du réceptacle pour éviter les coincements sur les bords et le blocage du vidage. Si un conteneur est plein, faites votre dépôt sur le conteneur voisin.



**Attention les dépôts au sol sont interdits et passibles d'une amende ... !**

### Vous n'êtes pas encore équipé ? Déploiement prévu courant 2019

Dans le courant de l'année 2019, de nouveaux conteneurs collectifs avec un contrôle d'accès seront installés sur les communes de Moutiers sous Argenton, de La Chapelle Gaudin, de la Coudre et d'Ulcot.

Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs de l'Agglomération pour leur expliquer le fonctionnement du nouveau système de collecte et leur remettre une carte personnalisée qui leur permettra de déposer les déchets dans les nouveaux points de collecte.



**BONNE ANNÉE 2019**  
*Argentonnay*

